

QUELLE ECONOMIE POUR L'HOMME ?

UNE ECONOMIE SOLIDAIRE

COLLOQUE
19-20 mai 2005

Conférence des Organisations Internationales Catholiques
Groupe de travail « Economie Solidaire »

TABLE DES MATIERES

- Préface	3
- Mot d'accueil de Dominique Lemau de Talancé	4
- Message du Président de la Conférence des OIC	5
- Encouragements du Cardinal Poupard	6
- Introduction par Daniel Van Espen	7
- Economie sociale, économie solidaire et pratiques solidaires : Jean-Michel Servet	9
- La responsabilité du dirigeant chrétien dans une économie mondiale solidaire : Etienne Wibaux	12
- Débat après la table ronde	16
- Témoignages	
MRJC, Mouvement français du MIJARC : Aline Fay	19
Mouvement des Focolari - Humanité Nouvelle : Chantal Grévin	21
La société en réseau de communication : Contribution de SIGNIS, Daniel Van Espen	24
- Travail en carrefours	28
- Economie solidaire : une approche par l'enseignement social de l'Eglise	30
- L'action de Caritas Europa au sein de l'Union européenne	33
- Avancées de la réflexion du colloque le vendredi 20 mai	35
- Annexes :	
1. Liste des participants	38
2. L'économie de marché et l'économie solidaire : exposé de Monsieur De Woot	39
3. Sollicitudo Rei Socialis et Centesimus Annus	43
4. Projet de manifeste sur l'économie solidaire	47
5. Eléments pour une définition d'un apparent oxymoron : l'économie solidaire	51

Préface

Voici les Actes du colloque sur l'économie solidaire que la Conférence des OIC a réuni le jeudi 19 et le vendredi 20 mai 2005.

Vous trouverez les interventions des experts qui sont apparus fort différents dans leurs personnalités, dans leur parcours professionnel, dans leur conception de l'économie, dans leur approche de la solidarité. La Table ronde qui les a réunis ainsi que le débat qui a suivi ont été des moments forts de la première journée de ce colloque et ont bien posé la question : peut-on parler d'économie solidaire ou plutôt de solidarité au sein de l'économie ?

Les témoignages ont permis à des Organisations Catholiques Internationales de parler de leur expérience concrète de mise en œuvre de cette solidarité active.

Le Père Edouard Herr a éclairé cette solidarité et cette foi en l'Homme en les mettant en rapport avec la Doctrine Sociale de l'Eglise et, en particulier avec l'Encyclique de Jean-Paul II : « *Sollicitudo Rei Socialis* ».

L'apport du Consultant pour la Politique Sociale de Caritas Europa a ouvert des perspectives permettant d'envisager un travail coordonné auprès des instances européennes.

Ce colloque est une première étape vers un engagement plus affirmé des OIC et de la Conférence dans l'affirmation des valeurs qui nous animent et la promotion des diverses formes concrètes de l'économie solidaire.

Dominique Lemau de Talancé

Mot d'accueil

Bonjour. Je vous souhaite, à tous, la bienvenue pour ce colloque sur l'économie solidaire organisé par la Conférence des OIC.

Bienvenue à Monseigneur Francesco Follo, Observateur Permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO. Sa présence parmi nous témoigne de l'intérêt que la Secrétairerie d'Etat mais aussi les autres dicastères accordent à la Conférence des OIC et au travail qu'elle effectue et de la volonté d'intensifier les relations entre les représentants du Saint-Siège et la Conférence.

Bienvenue à nos intervenants de ce matin :

- Mr Jean-Michel Servet, Professeur en économie du développement à l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement de Genève

- Mr Olivier Girard, socio anthropologue, chargé de mission du Collectif de l'Ethique dans le Sucre

- Mr Etienne Wibaux, chef d'entreprise textile dans le Nord de la France et Président de l'UNIAPAC

Daniel Van Espen vous les présentera plus longuement au début de la Table Ronde.

Nous accueillerons demain le Père Edouard Herr, Jésuite, spécialiste de la Doctrine Sociale et conseiller spirituel de l'UNIAPAC.

Bienvenue à nos invités :

- Madame Nathalie Grimoud, chargée de mission « économie solidaire », et Madame Françoise Poisson pour le CCFD. Le CCFD et la CIDSE sont des partenaires de longue date de la Conférence et de bon nombre d'OIC.

- Madame Chantal Grévin qui représente « Humanité Nouvelle » du Mouvement des Focolari. Elle nous parlera de l'économie de communion.

Ce colloque a été préparé par quatre personnes : Marie-Thérèse Marchand, Daniel Van Espen, Gilles Deliance et moi-même, soutenus par le groupe des Mouvements Internationaux d'ACS.

Nous sommes accueillis dans les locaux des Guides de France. Plusieurs responsables des Guides sont présentes pour nous assurer un bon accueil et de bonnes conditions de travail. En votre nom, je les remercie chaleureusement. Un interprète, Mr Colaris, assure la traduction en anglais pour les quelques personnes non francophones. Merci d'avance pour son aide.

Entre aujourd'hui et demain, 14 OIC ou OIC associées seront présentes. 30 personnes participeront à ce colloque, certaines une seule journée. Nous espérons nettement mieux. C'est un bon reflet de ce que vivent les OIC, très riches en expériences de terrain, porteuses de la vie de millions de personnes mais disposant de peu de moyens humains, matériels et financiers pour assurer la présence au plan international. Il nous faudra en tenir compte au cours de ces 2 journées. Soyons ambitieux dans nos objectifs mais en même temps réalistes sur les moyens dont nous disposons.

A l'AG de la Conférence des OIC qui s'est tenue à Rome en décembre 2003, une résolution a été votée à l'unanimité. Ce colloque a été préparé pour : « Promouvoir au sein des OIC et à l'extérieur une formation, une réflexion, une prise de conscience et des actions communes et individuelles alternatives. Collecter et partager les expériences existantes et créer des synergies »

La formation, la réflexion, la prise de conscience, la recension et le partage des expériences existantes, c'est notre travail d'aujourd'hui avec la table ronde de ce matin, puis cet après-midi, l'exposé de diverses expériences suivi des carrefours. Ces carrefours auront pour but de permettre à chacun de reprendre les éléments importants de la table ronde et des expériences entendues, de les confronter à la pratique de son OIC et de préparer le travail de demain.

La promotion de la réflexion se fera autour du projet de manifeste qui sera discuté demain matin. Le texte de ce projet de manifeste a été récemment amélioré. Notre travail sera de le parfaire.

Le plan d'action qui sera élaboré demain après-midi permettra, je l'espère, de créer des synergies entre nous et avec d'autres au sein de la Conférence et, beaucoup plus largement, avec nos partenaires naturels ou potentiels au sein du monde des organisations internationales ainsi qu'avec le Saint-Siège et ses représentants. Ce plan d'action devrait faire l'objet du dépôt d'une résolution au cours de l'Assemblée Générale de la Conférence des OIC en novembre prochain, à Jérusalem.

Nous avons devant nous un programme chargé. Pour le mener à bien, je vous demande instamment de respecter les horaires.

Merci et bon travail.

Dominique Lemau de Talancé

Message du Président de la Conférence des OIC

Dear Dominique,

As I am not able to participate because of other CICO obligations I would like to add a few thoughts, maybe you can include some of them finalizing the Manifesto during your May meeting.

To the flaws of the liberal system connected with Catholic Social Teaching:

- “Unsocial developments should not be treated on the surface (charity) but by revealing the roots of the evil” (Ecclesia in America # 18) – the structure of the sin?
- The problematic concept of concentrating as much money, power and freedom to act in as little hands as possible; an ongoing process – narcotizing the rest of the global society (panem et circenses)
- The exclusion of ethic demands dealing with issues of the global society will be to the detriment of the poorer; the problem that freedom (neoliberalism) supports the stronger (Sollicitudo Rei Socialis # 17)
- The Capitalism (Centesimus Annus # 42)
- Labor and dignity (ibid # 19)
- To your number four: The expanding rift does not exist only between rich and poor countries; you will find this phenomenon also within wealthy societies between the rich and poor people in the respective countries.
- The impact of the technological progress with its promising but also with its dangerous aspects (laborem exercens # 5)
- For instance the “(wo)man of glass” and with this the inherent capacity to decide on the beginning and end of live – and in-between!!; or the impact on the institution family because of other capabilities in the future for “reproduction” because of economic efficiency criteria etc.

What is on stake? It is the Christian understanding of love which makes human society humane. Without it a new “brand” might be created, the homunculus; looks like a human being, but isn’t any more; and this is more serious than it looks like today.

Please give my regards to all participants of this meeting; as you can see I would love to be with you

Kind regards

Yours

Ernest König
230405

Encouragements du Cardinal Poupard

Chers Amis,

Le Cardinal Paul Poupard a bien reçu votre lettre d'invitation/information sur le colloque que vous organisez les 19 et 20 mai prochain, sur le vaste thème du rapport de l'économie à l'homme. Il me charge de vous transmettre ses encouragements. Les dérives du libéralisme dans une économie mondialisée appellent une nouvelle culture de la solidarité qui s'inscrive concrètement, à travers des plans d'action et un sursaut éthique, dans les relations entre les hommes et les peuples.

En souhaitant le plein succès de ce Colloque, bien cordialement,

Le Secrétariat
Conseil Pontifical de la Culture

« Quelle économie pour l'homme ? Une économie solidaire »

Colloque organisé par la Conférence des Organisations Internationales Catholiques

Table ronde, Jeudi 19 mai 2005, Paris, France

Introduction par Daniel Van Espen

Membre du comité de pilotage du Groupe de travail « Economie solidaire »

Monseigneur,
Madame, Monsieur,
Cher Collègue,

Comme nous l'avait fait pressentir le Professeur émérite d'économie à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, l'évolution générale et systématique de l'économie de marché est non seulement en marche, mais elle s'accélère constamment. Ce système devient de plus en plus puissant et de moins en moins régulé.

L'économie solidaire est porteuse d'un certain nombre de valeurs d'avenir dont le développement durable. Il est possible de mettre en valeur des liens réels entre un système économique libéral à réformer et une vision du monde qui est celle de l'économie solidaire.

Ce champ d'investigation est immense, planétaire. Les vrais enjeux de la globalisation sont les multinationales, grandes et petites. L'espace économique mondial n'est pas régulé au plan légal, politique alors que les pays-nations ainsi que l'Union européenne sont surrégulés. Ceci fait que les grands acteurs multinationaux ont le champ complètement libre. Ils peuvent faire à peu près n'importe quoi. Même l'Organisation Mondiale du Commerce ne suffit pas à les réguler.

Nombre d'acteurs économiques travaillent dans un vide éthique quasi-total. C'est la raison pour laquelle le système économique devient insoutenable à terme malgré ses aspects très positifs, car il ne faut pas perdre de vue qu'il crée de la richesse. Profite-t-elle au plus grand nombre ? Nous sommes ici réunis pour en débattre. Il est devenu évident qu'il faudrait orienter les efforts des organisations de la société civile (O.I.N.G.) qui critiquent, qui contestent le système de l'économie de marché vers un travail d'humanisation de cette économie de marché.

Pour nous introduire au débat, il a prévalu de considérer que l'Economie solidaire exige une analyse à la fois historique, anthropologique et sociale. Sachant que l'Economie solidaire s'incarne dans des réalités extraordinairement variées d'activités associatives : des initiatives productives, très nombreuses, de la cellule familiale jusqu'à celles, parfois considérables, comme nous allons le constater avec lucidité et réalisme.

L'objet de notre table ronde

Le champ d'Economie sociale et solidaire est hétérogène, car il concerne toute la société ; alors qu'un regard qui l'interroge ne sera jamais que le point de vue d'un individu, qui s'efforce cependant de croiser d'autres regards, pas toujours convergents, sur ce même sujet polymorphe : l'Economie sociale et solidaire.

Les organisateurs de ce colloque ont voulu rapprocher des mondes : celui des économistes, et celui des praticiens susceptibles d'apporter un témoignage, une expérience, dans une perspective d'humanisation de l'économie.

Un besoin nous anime, celui d'éclairer ce secteur nourricier de l'activité humaine, à la jointure du milieu des entreprises, du monde associatif et professionnel.

Nous avons donc fait appel à trois ressources humaines distinctes dont l'expertise apporte un éclairage multiple, argumenté, et concret.

Nous ne pouvons nous en tenir à la construction d'une théorie économique, toujours précaire et toujours susceptible d'être remise en cause. Ce pluralisme voulu s'oppose aux simplifications, parfois outrancières, du courant majoritaire des études économiques contemporaines.

Par la mise en œuvre d'un cadre de réflexion, les intervenants éclaireront le débat qui suivra leurs interventions respectives en précisant les types d'organisation économique : sociale, privée/capitaliste et publique. Cette distinction théorique nous entraînera vers l'examen de l'évidente « mixité » qui les imbrique l'une dans l'autre. Nous le percevons, le monde « bigarré » appelle donc une analyse complexe.

Cette table ronde nous introduit autour des critères et principes, et appelle un grand nombre de précisions. Ces précisions portent alors concrètement sur la manière de concevoir et surtout de réaliser l'Economie sociale et solidaire, d'en spécifier les buts et de dévoiler les stratégies de ses acteurs.

Nous nous interrogeons sur les procès d'intention de caractère néo-libéral, tandis que nous constatons le nouveau statut de société à finalité sociale. Quels en sont le mode d'organisation et le fonctionnement pratique ? Comment renforcer les pratiques de fonctionnement démocratiques au sein de l'Economie solidaire ? Quelle en est la dimension éthique applicable ? La réalité d'un monde globalisé peut-il contribuer à faire évoluer le système actuel ? A quelles conditions ? Nous avons à nous poser les questions du sens de l'action des politiques, comme des chefs d'entreprises, mais aussi en qualité de citoyens.

La dimension sociale, doctrinale d'inspiration chrétienne est intégrée à notre débat. Certains, je n'en doute pas s'expriment également en tant que leader international détenteurs de responsabilités dans des activités sociales, professionnelles, humanitaires ou de développement.

Je me propose de vous les présenter successivement pour chacune des trois communications qu'ils ont l'amabilité d'exposer, si possible en 15 minutes chacun, afin de permettre un fructueux débat contradictoire avec les participants durant 45 minutes.

J'invite M. Jean-Michel Servet, M. Etienne Wibaux et M. Olivier Girard à ouvrir la table ronde.

En vous remerciant de votre bienveillante attention.

Economie sociale, économie solidaire et pratiques solidaires

Jean-Michel Servet

Ce texte est le résumé que j'ai effectué d'un chapitre du livre que Jean-Michel Servet est en train d'écrire. Les points majeurs de son exposé oral ont été privilégiés.

Le refus par certains de reconnaître l'économie solidaire comme une innovation, un dépassement ou une rupture n'a d'égal que la quasi-impossibilité de traduire en anglais l'équivalent de l'adjectif français « solidaire » pour qualifier l'« économie » ou la « finance ». Les Anglo-Saxons traduisent souvent l'expression « économie solidaire » par *social economy*, de même que finance solidaire l'est par *social finance*.

Dans un certain nombre de langues, le terme « solidaire » n'a pas d'équivalent ; il est confondu avec « social » et, par conséquent, les nouvelles activités entrent dans le champ traditionnel des coopératives, mutuelles et associations. Les catégories anglo-saxonnes du *non profitable*, du *bénévolat* ou du *tiers secteur* n'ont rien d'universel. Selon les pays, ce qui correspond aux activités dites d'associations sans but lucratif entre dans la catégorie générale des « sociétés », certaines étant à but lucratif et d'autres ne l'étant pas ; mais prime l'idée commune de société.

Est-elle solidaire cette association, légalement sans but lucratif, constituée par des amis qui s'associent et créent un golf salariant des domestiques avec le soutien d'aides publiques à l'emploi et détruisant l'environnement des générations futures par pompage de la nappe phréatique ? Ces abus valent tout autant en matière de services financiers. La crise d'une partie des institutions de microcrédit en Bolivie montre l'erreur d'oublier l'accompagnement social qui contribue à la dynamique née de la microfinance. Des ONG, faisant la promotion du microcrédit, peuvent par ailleurs indirectement développer le travail des enfants, la pollution, le non-respect des normes de sécurité, une surexploitation des travailleurs par un accroissement considérable des temps de travail, etc., ceci pouvant être observé non seulement dans les pays dits en développement ou en transition, mais également dans les pays dits développés.

Qu'entendons nous par économie solidaire ? Dans les pays dits développés, le terme « économie solidaire » recouvre un ensemble *a priori* assez disparate d'activités qui apparaissent comme une résistance ou une innovation face à la montée du chômage, de la pauvreté et de l'exclusion. C'est aussi une réponse aux contraintes du productivisme et de l'individualisme. Ainsi, à côté des coopératives et des mutuelles qui constituent avec les associations l'économie sociale, s'est développée une multitude d'activités et de services nouveaux :

- les services financiers pour la création et l'accompagnement d'activités et de micro-entreprises,
- les services collectifs de proximité : régies de quartiers, crèches parentales, systèmes d'échange local, réseaux d'échange réciproque de savoir (ailleurs en Amérique les monnaies parallèles et en Italie les banques du temps),
- les services à la personne (personnes âgées et handicapés),
- certaines activités ayant pour finalité la protection de l'environnement et la production d'énergies alternatives,
- des productions culturelles autonomes (arts plastiques ou arts de la scène),
- des activités de production (recyclage d'équipements ménagers ou d'ordinateurs, agriculture biologique, jardins coopératifs familiaux, jardins collectifs d'insertion),
- des activités de normalisation et de labellisation de biens ou services (dans le cadre du commerce équitable ou celui de l'éthique des prêts et des placements financiers),
- des actions de coopération avec le Sud pour un développement durable ou soutenable ou de partage des bénéfices dans certaines entreprises.

Certaines institutions financières solidaires se donnent pour priorité de financer des activités elles-mêmes solidaires (en France par exemple les CIGALEs, clubs pour une gestion alternative et locale de l'épargne, ou la NEF, Nouvelle Economie Fraternelle, qui fixe des limites éthiques aux prêts qu'elle apporte).

On observe ainsi l'association de personnes menant en commun des actions contribuant à générer emplois ou revenus (y compris en nature) qui au delà des productions et des échanges de biens et services renforcent la cohésion sociale par l'activation de liens de solidarité. Cette solidarité doit être comprise comme une interdépendance reconnue des personnes et des groupes. Les solidarités en jeu peuvent impliquer :

- la solidarité entre les territoires et au sein de ceux-ci,
- le partage des risques et des richesses entre groupes sociaux,
- la solidarité entre les générations présentes,
- et la solidarité avec les générations futures dans la perspective d'un développement socialement durable et physiquement soutenable.

Ces différentes modalités de la solidarité peuvent entrer en contradiction : défense de l'emploi dans des activités moralement contestées ou dont l'empreinte écologique est considérable ; besoins immédiats de générations présentes ou bien conditions de vie de générations futures ; accroissement nécessaire des revenus et emploi à temps plein d'enfants d'âge scolaire ? Les débats éthiques traduisent ces choix conflictuels.

Si la solidarité est définie en terme de reconnaissance des interdépendances, on peut penser que celle-ci est indispensable en phase de montée considérable des inégalités. La solidarité devient une réponse vitale pour des sociétés mises en danger par les politiques néo-libérales. Les finalités sociales sont clairement revendiquées de même qu'une implication la plus forte possible des populations concernées, ainsi qu'un fonctionnement démocratique.

Par rapport à l'économie sociale traditionnelle qui tendait à se constituer en secteur distinct, une rupture essentielle réside dans l'hybridation affirmée des ressources. Ces ressources d'origine interne ou extérieure peuvent réunir :

- la contribution du bénévolat (au nom de valeurs partagées),
- la cotisation des membres (qui adhèrent aux associations),
- des subventions publiques,
- le soutien de fondations,
- et des recettes tirées de l'activité elle-même.

Toutes les initiatives d'économie solidaire ne reçoivent pas directement des aides publiques. Toutefois la plupart de ces pratiques s'inscrivent dans des statuts dérogatoires au droit commun des entreprises lucratives, pour ce qui est de la fiscalité et pour les prélèvements sociaux. L'hybridation des ressources est en fait au-delà de l'apport de fonds celle des principes de fonctionnement. Des activités de l'économie solidaire peuvent induire des prestations gratuites pour des usagers et produire des biens et services que les clients ou les bénéficiaires paieront non à un prix de marché, supposé unique pour tous, mais selon la capacité contributive de chacun ; la solidarité est ainsi activée par cette différenciation des personnes.

C'est essentiellement sur la base des dynamiques créées par l'hybridation des ressources et de péréquation des coûts que l'on peut adopter des critères adaptés permettant de qualifier telle ou telle institution comme relevant ou non du champ de la solidarité.

La solidarité active une subsidiarité de la base vers le haut. Ceci permet de dépasser les limites des dotations apparentes des territoires et d'engager une stratégie dynamique de création d'activités. Il est erroné de ne retenir que la dimension localisée et de ne pas saisir aussi l'échelle mondiale, les flux de techniques, de modes de gestion, de management, d'informations et de capitaux qui relie des

instances diverses, ONG locales et internationales, fondations, groupes de pression, institutions et gouvernements locaux, nationaux, fédéraux, instituts de coopération bilatérale et multilatérale. L'analyse de la microfinance montre avec quelle intensité le local et le global sont liés. La microfinance mobilise des fonds par des mécanismes qui échappent à la logique du strict intérêt individuel et qui impliquent la solidarité à une échelle tant de proximités locales que de réseaux internationaux. La montée même de préoccupations éthiques dans les pays dits développés est susceptible de lui apporter des ressources et des soutiens nouveaux.

Il faut dépasser le clivage entre le Nord et le Sud et « penser global, agir local » en intégrant la diversité des cultures et des sociétés. Or, le Nord est au Sud par la présence de nombreux experts, institutions et organisations et des touristes à la recherche de sensations exotiques. Le Sud est au Nord par les migrations de travailleurs et la vie au Nord de nombreuses communautés venues du Sud. Mais surtout, il paraît difficile aujourd'hui de classer les pays selon leur degré de « développement ».

Si l'on admet l'existence d'un Nord et d'un Sud, sans les ordonner entre supérieurs et inférieurs, et que, du point de vue de la solidarité, on interroge les allers et retours entre ces espaces, divers échanges peuvent être observés.

Le premier type d'échanges tient aux acteurs. Un grand nombre des acteurs solidaires au Nord révèlent leur forte implication, passée ou encore présente, au Sud. Il y a de leur part, lors de leur retour forcé ou volontaire au Nord, une volonté de faire ailleurs quelque chose. La leçon, vécue comme un don reçu du Sud, est celle d'un engagement de vie pour la plupart d'entre eux. Il y a donc, même si cela n'est pas explicite, fécondation des expériences du Nord par ces expériences au Sud et du Sud. Si l'on observe ces transferts interculturels, il est à noter que le sens de la relation est ici plus du Sud vers Nord que l'inverse, en particulier dans la découverte de formes concrètes de solidarité.

Le deuxième type d'échanges est l'antériorité historique forte des expériences du ou au Sud en matière de nouvelle économie sociale. L'intensité des politiques dites d'ajustement structurel et les carences des Etats en matière de politique sociale, d'éducation, de santé, etc., ont favorisé et justifié une intervention forte d'organisations de la société civile en ces domaines. Le Sud a expérimenté avant le Nord de façon très large ce que l'on peut appeler :

- les principes de subsidiarité de l'action publique par les organisations de la société civile et les mouvements associatifs,

- et l'hybridation des ressources publiques et privées pour des actions ayant un sens et venant appuyer des initiatives locales, les susciter et même créer des sous-traitants des actions gouvernementales.

Le troisième type d'échanges et de transfert tient à la normalisation des politiques menées. Dans ce cas, la relation s'inverse, du Nord vers le Sud. Les organisations internationales et les coopérations bilatérales ont normalisé les interventions au Sud à travers leur soutien aux ONG et associations de terrain.

L'économie solidaire en général et la microfinance en particulier recèlent des potentialités considérables pour inverser les priorités actuelles des politiques publiques centrées à tout niveau de décision sur l'éradication de la pauvreté par des interventions économiques ; autrement dit la microfinance peut rompre avec le néo-libéralisme et contribuer à faire de la lutte contre les inégalités sociales, les discriminations et les exclusions un élément central premier. Tant par la sensibilité de leurs acteurs que par les capacités réelles de ces dispositifs et organisations, ses initiatives sont plus que d'autres à même aux échelles locales et globales de placer la lutte contre les inégalités, les discriminations, les processus de marginalisation et les exclusions au premier plan.

La responsabilité du dirigeant chrétien dans une économie mondiale solidaire

Pour les catholiques, l'économie solidaire est un choix, une affirmation et un véritable projet qui nous engage comme homme et comme chrétien. Le pape Jean Paul II a été très clair, il a écrit à l'UNIAPAC « *réaffirmez la supériorité de l'être sur l'avoir* »..

Pour les chrétiens, l'appel de l'évangile est clair, nous sommes appelés à aimer davantage. Qu'est-ce que cela signifie ? cela signifie, qu'animés d'une force nouvelle, ici et maintenant, nous décidons d'agir et de nous mobiliser pour faire un pas de plus vers les hommes dans notre entreprise et pour le monde.

Engageons-nous dans nos entreprises, dans toute la mesure du possible, voyons aussi les dynamiques positives à l'œuvre, montrons les micro réalisations porteuses d'espérance. C'est ce que je vais essayer de vous dire sans taire bien sur certaines difficultés et exigences en 3 brefs témoignages sur :

- Une planète en ébullition
- Mon métier de chef d'entreprise textile confronté à la mondialisation et à l'effort,
- Puis j'évoquerai l'engagement de l'UNIAPAC.

1. Une planète en ébullition et en progrès

Nous ne pouvons pas parler d'économie mondialisée, ni même d'économie sans constater la croissance mondiale considérable qui a permis de générer dans les dix dernières années près de 200 millions d'emplois mais d'un autre côté nous constatons aussi que l'employé dans les pays développés veut être aussi consommateur à la fête qui trouve les produits toujours plus vite, toujours mieux et toujours moins chers, ce qui n'est pas sans ambiguïté.

Dans les pays en développement, d'un autre côté, les besoins sont considérables ; constatons aussi que simultanément des règles s'éditent lentement et se mettent progressivement en application ; une prise de conscience grandit concernant le travail des enfants, celui des femmes, le droit syndical et l'interdiction de l'esclavage pour ne citer que quelques droits ; au niveau social, des règles s'éditent lentement et se mettent progressivement en application, ardemment promues par l'organisation mondiale du travail (ILO) et son président Juan Somavia. Et vous le savez, le droit n'a pas grande valeur sans une véritable prise de conscience conjointe de tous et ce rôle de dissémination est capital.

De nombreuses organisations et institutions prennent en charge toute cette dynamique ; nous citerons notamment l'organisation mondiale du commerce, la banque mondiale, le FMI au plan économique. Il existe aussi de multiples ONG telles que Amnesty et Transparency international qui militent au plan éthique ; des pionniers défendent la planète. Des personnalités influentes de toutes leurs forces et leurs talents pour résoudre les problèmes et je reviendrai rapidement sur un problème matériel, l'eau, et un problème éthique, la corruption. Citons aussi ces outils puissants de réflexion que sont des ouvrages d'Eglise comme le compendium pour l'enseignement social de l'Eglise catholique, des rencontres internationales comme celles de Davos et Porto Alegre. Des livres comme celui de Philippe de Woot sur la responsabilité sociale des entreprises ; constatons aussi les progrès du commerce équitable, le développement important des fonds éthiques ; rappelons aussi la prise de conscience des problèmes de santé pris en charge par l'OMS. Tout cela est le signe d'un progrès et d'un effort que l'on ne peut ignorer au service de la responsabilité sociale des entreprises et des peuples dans la mondialisation. Il faut aussi noter que dans toutes les associations des différents continents appartenant à l'UNIAPAC la responsabilité sociale du dirigeant et de l'entreprise sont au cœur des réflexions. Dans chaque pays existent des articles, des livres, des échanges et nous ne comptons plus les congrès et les débats sur ce thème qui interpelle chacun.

Après ces quelques lignes brèves de macro économie, passons au constat micro économique du chef d'entreprise textile.

2. Les défis posés au chef d'entreprise textile

Je suis président d'une entreprise textile rachetée patiemment pendant 25 ans et refondée en 1977 qui emploie une centaine de personnes ; elle en avait 8 en 1966 et a traversé trois fois de suite une grave crise qui a engendré une mutation.

Notre activité principale en 1974 dans l'habillement a dû se diversifier dans l'ameublement ; de la technique du tissage sur métier à lances, nous sommes passés aux métiers à jet d'eau puis au tricotage et au métier jet d'air puis au non tissé. Le seul point commun est la force motrice, l'électricité. Le véhicule de propulsion est d'abord une navette, une tige d'acier, un jet d'air, un jet d'eau, des aiguilles, des turbines.

Les produits conçus pour la mode sont devenus progressivement techniques et le territoire national est devenu international. En termes concrets, nous livrons aujourd'hui près de 400 000 m² de textile par jour ; aucun produit de 1966 n'existe encore aujourd'hui. Nos clients, nos produits, nos technologies, nos formations, nos zones d'activités ont changé. Il a fallu les découvrir une à une, les choisir, les conquérir, les fidéliser et le recommencer trois fois pendant ma carrière.

Cette économie de compétition-là, économie sociale de marché par ailleurs, a permis de donner aux hommes et aux femmes dans l'entreprise toute leur mesure d'inventivité, de dynamisme et de créativité. Elle a permis aussi à tout un réseau interne et externe de se former, de vivre et de réussir. Ce furent pour moi et mes équipes près de 40 ans d'enthousiasme et de challenge, d'appel au dépassement, d'aventures.

Pendant cette période, nous avons essayé de conjuguer économie et solidarité et personnellement je me suis formé et remis en cause sans cesse restant en veille en me déplaçant sur tous les continents pour conduire le changement permanent. L'entreprise a encouragé la curiosité, la mobilité, les essais en tout genre en les gérant avec modestie et économie. Il a fallu initier aux langues et aux nouvelles technologies puis au fil des années rajeunir la société dont les origines remontent à 70 ans. Et ceci s'est fait jusqu'à ce jour sans grand licenciement. Nous étions contraints de réussir pour assurer du travail à tous et apporter une certaine sécurité. Ce fut notre premier défi.

Le deuxième défi a été celui de la subsidiarité ; c'est une véritable pédagogie de responsabilité qui consiste à bien prendre le temps d'identifier les talents de chacun. Chaque homme ou femme sera accompagné au départ puis devra se prendre seul en charge ensuite progressivement pour devenir autonome et responsable avec ses propres repères. Ce sont trois étapes dont on dit qu'elles durent en général cinq ans.

Les valeurs et les codes éthiques jouent un rôle important. La dimension de la relation est aussi vitale. Elle nécessite d'avoir fait l'apprentissage de ses propres compétences. C'est la dimension du « je » qui permet à chacun d'exécuter une tâche avec précision. Puis vient celle de la découverte de l'autre, différent et respectable, complémentaire avec qui je vais devoir travailler, c'est un proche qui invite à une relation bilatérale puis un petit groupe avec lequel on expérimente l'interaction. La pensée de l'un, les actes de l'un sont enrichis et complétés par l'autre. Puis vient l'apprentissage de la complexité et du « nous » ; les petits groupes de spécialistes sont alors confrontés à grande échelle à d'autres angles de vue, différents. La dimension est un peu plus globale, elle nécessite d'intégrer des paramètres extrêmement divers. Ce groupe complexe et multipolaire saura dire « nous » et agir ensemble s'il est capable de déterminer son projet commun. Tout ceci forme le projet pédagogique articulé autour des valeurs de l'entreprise.

Le troisième défi est celui de la solidarité qui prend la forme d'une assistance spécifique en situations difficiles : intégrations problématiques : problèmes familiaux, alcoolisme, problèmes sociaux, problèmes des enfants, conflits psychologiques et parfois humains. Je pense ainsi à tel alcoolique qui a pu remonter la pente alors qu'il était cariste et réputé dangereux ; je pense aussi à

tel déprimé qui a pu changer de métier la tête haute, tel licencié qui a su retrouver une nouvelle voie, tel employé pris en flagrant délit de vol avec deux compagnons et qui a su s'amender.

L'entreprise a pu à mon avis être ainsi solidaire à travers de multiples situations. Accueillir des stagiaires, promouvoir des codes éthiques avec nos partenaires y compris à l'étranger, s'insérer dans la ville, encourager chacun à la vie associative, aux mouvements syndicaux ou à la vie politique.

Notre quatrième défi est de gérer les perspectives d'avenir autant que faire se peut en développant les compétences, les nouveaux savoir-faire, les nouvelles formes de travail. Or nous entrons à nouveau en crise textile dans notre pays ; une nouvelle équipe de direction rajeunie vient d'être nommée, saura-t-elle traverser avec intelligence ce passage étroit ? Pour cela, elle devra accepter les réalités, quitter les certitudes, forcer le chemin coûte que coûte, c'est avec humilité et détermination les challenges auxquels le responsable et ses équipes est confronté à nouveau face au président que je suis. Il devra manager dans une culture environnante qui n'est plus couramment celle du service et de l'engagement total. Il devra décider d'assumer le volet économique et autant faire se peut, le volet solidaire. Ce sera un choix éthique qu'il pourra élaborer et développer avec d'autres dans de multiples lieux de formation tels que l'Eglise ou l'UNIAPAC par exemple.

3. Le défi de l'UNIAPAC

Des mouvements de dirigeants chrétiens comme l'ACEGE font partie de l'UNIAPAC, fédération internationale chrétienne des dirigeants d'entreprise. Cette association a deux objectifs essentiels : la conversion personnelle qui se vit essentiellement dans l'association nationale et l'action sur les structures et les mentalités qui se vit au plan national et international. La tentative est de rendre cohérentes pensée, action et spiritualité, et permettre de faire mieux ce qu'on dit et de dire mieux ce qu'on fait.

Quelle est la situation vue par l'UNIAPAC ?, celle d'une diversité extrême de sensibilités et de points dans les différentes associations et différents pays sur l'économie et l'économie solidaire.

Permettez-moi de l'illustrer avec l'exemple de la PAC ; la politique agricole commune de l'Europe permet entre autre de protéger l'agriculture et peut être considérée comme un acte solidaire de l'Europe vis-à-vis d'une activité importante de ses pays membres et d'une population qui serait en difficulté sans un appui déterminé. Mais de leur côté les Argentins, par exemple, qui ont connu une grave crise autour de l'année 2002 mettant en danger de précarité près de 40% de la population active, estiment qu'une telle politique est une atteinte grave à la solidarité internationale puisqu'elle entrave une de leur richesse nationale, l'exportation de la viande de bœuf qui est de grande qualité.

Où est l'économie solidaire ? dans l'Europe qui protège ou dans l'Europe qui s'ouvre et partage ? Un tel exemple il est vrai simplifié veut montrer combien le point de vue d'un pays trouve vite ses limites dès qu'on étend le champ du dialogue aux autres contrées et aux continents.

Prenons par exemple le cas de la décision pourtant simple d'adduction d'eau à un grand nombre d'habitants des hauts plateaux d'Ethiopie. Une ONG a entrepris cette difficile tâche. Il a fallu six mois de discussions préalables sur place avant de décider de pouvoir poser le premier geste technique concret ; car il était nécessaire que les populations déterminent et approuvent elles-mêmes le tracé des conduites d'eau dans le respect des emplacements historiques des villages. Il a fallu prendre en compte toutes ces attentes, écouter attentivement les paroles des chefs, y compris des chefs de clans, se mettre à l'écoute des sensibilités et des habitudes. Et puisque les femmes seraient chargées de l'entretien et de l'hygiène des canalisations, il fallait aussi résolument s'appuyer sur elles en obtenant leur participation active.

Dans ces conditions, comment imaginer inviter à la responsabilité en proposant a priori tel ou tel modèle occidental.

Pour reprendre un cas souvent cité, rappelons ici l'appel incessant de l'Eglise à cette valeur forte de dignité incommensurable de la personne qui nous invite à centrer notre regard sur l'autre

personne digne, subsidiaire et responsable ; ceci passe par la réciprocité du dialogue et par la compréhension laborieuse de l'autre, qu'il soit Indien, Africain, ou Chinois.

Notons enfin la nécessaire cohérence entre les paroles et les actes, résultat de ce long dialogue. Un proverbe chinois dit : « *si un homme ne respecte pas sa parole dans ses actes, il ne vaut pas plus qu'un attelage de bœufs sans joug, il n'est utile à rien* ». Or la civilisation occidentale s'inscrit dans une culture du mot, la Chine : une culture de l'acte, du fait. Quelle exemplarité avons-nous en matière de corruption, de transparence ?

Mais alors, dans ce cadre, quelle crédibilité ont les pays qui ne respecteraient pas leurs engagements du millénaire concernant les dotations aux pays en voie de développement. C'est ici que je voudrais rappeler les enseignements de notre conférence avec le Conseil pontifical pour la justice et pour la paix sous la haute autorité du Saint-Père Jean-Paul II en mars 2004. L'un des thèmes évoqués était celui de la corruption.

Un chemin de lutte contre la corruption avait été engagé en 1990 en France par le CFPC devenu les EDC pendant six ans, puis il a été poursuivi par Transparency International et l'UNIAPAC dans le cadre du forum international « Fight against corruption ». Les congrès et ces rencontres en 2000 et 2001 à La Haye et à Prague, où l'UNIAPAC s'est engagée, ont montré les ambiguïtés mais aussi les menaces graves de cette dérive de la corruption. Un ministre n'a-t-il pas déclaré à Prague « *si la justice est corrompue, qu'est-ce qui peut ne pas l'être ?* ».

Or le Conseil Pontifical « Justice et Paix », par la voix de son Eminence le Cardinal Martino, constatait encore en 2004 qu'il était impressionné par l'ampleur de ce phénomène et la force des témoignages.

Entrer dans la mondialisation, c'est accepter la différence, c'est accepter l'inconnu de nouveaux visages, c'est accepter de partager une nouvelle complexité, vu du point de vue de l'autre ; c'est supporter de longues incompréhensions et difficultés éthiques et tenter de retrouver par le dialogue et l'innovation des solutions pour que les hommes, chaque homme soit respecté en situation dans sa dignité propre.

Conclusion

Proposer une économie solidaire, c'est accepter de se mettre en route dans le cadre juridique existant et de promouvoir des dynamiques solidaires.

Dans l'échange et la négociation avec chacun, s'impose alors la nécessité de trouver des valeurs communes, des mots communs et de leur donner un sens. Il nous faut trouver un terrain d'entente sur des mots simples comme dignité, liberté, vérité, justice, destination universelle des biens, bien commun, avec un véritable souci de compréhension réciproque, une application et des réalisations, une évaluation.

C'est par la perte et le don du temps, et par l'exemplarité locale et internationale que des mots inconnus comme « amour » dans certains pays, « refus de la corruption » enfin pourront voir se développer la solidarité et la responsabilité. C'est ce que je vois dans mes engagements, c'est ce qui nourrit mon espérance ; l'homme même confronté à ses limites fait des merveilles et il m'a été donné d'assister à des surcroûts de dialogue et de compréhension, des sursauts de solidarité et de gratuité, signes de la création à l'œuvre. Vouloir une économie mondialisée et une économie solidaire, une entreprise responsable, c'est entrer dans ce chemin d'exigences, de volonté mais aussi d'humilité où l'appel du saint père devient vital « *N'ayez pas peur d'ouvrir les portes au christ* » qu'il nous appartient de traduire aussi en « *N'ayons pas peur de nous ouvrir aux hommes, tout l'homme, tous les hommes* ».

Débat après la Table Ronde

Jean Bussac :

N'y a-t-il pas ambiguïté dans le titre de ce colloque : « Quelle économie pour l'homme ? Une économie solidaire ». L'économie mondiale est-elle ou non solidaire ?

Autre sujet très important : Une commission mondiale du BIT a fait un travail remarquable publié en 2004 sur la dimension sociale de la Mondialisation.

Nous, chrétiens, nous avons à travailler à une solidarité économique mondiale.

Jean-Michel Servet :

Il existe deux façons différentes de répondre à la question à la dimension internationale de la solidarité. L'une relève de la solidarité ; l'autre, inspirée par la pitié, de la protection. La politique agricole commune qui a été évoquée n'est pas une relation solidaire. Il s'agit de protéger les intérêts des paysans européens. Ceci se fait dans le cadre de transferts. Une relation de protection permet de conserver le pouvoir et une relation de domination tant à l'intérieur de l'Europe que dans des relations extérieures. La solidarité fondamentale n'est pas dans le transfert de matière ou de marchandise mais essentiellement dans le développement des capacités chez les autres et en nous, dans une relation de réciprocité reconnue. Il faut encourager les capacités d'agir, d'être. Il s'agit de promouvoir l'être et non l'avoir.

Les stratégies nationales et internationales dites de lutte contre la pauvreté, en particulier à travers les Objectifs du Millénaire promus par l'ONU, me paraissent correspondre à une approche en termes d'avoir. Il s'agit d'assurer une dotation minimum et parallèlement les inégalités explosent. Une lutte contre les inégalités, contre les discriminations, contre les marginalisations est une des conditions d'un véritable recul de la pauvreté. Si l'Asie du Sud et l'Afrique sub-saharienne sont les parties du monde qui comptent le plus de pauvres, ceci doit être mis en relation avec les discriminations sociales considérables qu'on y observe en particulier en Inde avec les divisions en castes et en Afrique avec les fractures ethniques et géographiques.

Par ailleurs la pauvreté est largement subjective. Comme le disait Jean Louis Graslin au XVIII^e siècle, on ne peut pas avoir besoin d'un bien dont on ignore l'existence. Si la pauvreté est conçue dans une perspective purement matérielle c'est un combat sans fin. Toute production engage le développement de besoins nouveaux. La pauvreté ne peut pas se comprendre sans une analyse de la richesse. La prise en compte de cette interdépendance est une condition essentielle de la solidarité.

Olivier Girard :

Nous vivons dans un monde où la mesure, c'est le chiffre. La définition du développement durable est extrêmement complexe. Elle comprend des données chiffrées, des normes environnementales, sociales. Le social = le culturel = le métissage = la solidarité. Tout ceci n'est pas quantifiable.

Le développement social du développement durable ne rentre pas dans cette quantophrenie. On est dans l'analyse qualitative, la subjectivité.

Etienne Wibaux :

En France, il y a séparation des pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Il faut que les trois pouvoirs fassent leur travail spécifique.

En économie, il y a la loi de l'offre et de la demande. La loi économique doit être encadrée par la loi juridique. Il y a aussi dans l'ordre de l'éthique le fait de vouloir être solidaire, humain.

Nous sommes dans une société du « je », de l'individualisme où l'individu a tous les droits. Nous devons passer au « tu ». Nous devons travailler ensemble. Le « je » doit accepter l'altérité. Le

défi de la mondialisation est de passer au « nous ». Si nous nous posons la question : « Que voulons-nous ? », asseyons-nous ensemble pour élaborer une vision commune.

Il y a une supériorité de l'être, du sens, sur l'avoir. Etre chrétien, c'est dire : je me forme pour comprendre le monde tel qu'il est et pour pouvoir agir afin de l'humaniser. Nécessité d'ouvrir nos frontières de cœur à l'autre que j'aime et qui est différent.

Jean Bussac :

Et l'option préférentielle pour les pauvres ?

Monseigneur Follo :

Il ne faut pas être exclusifs. La vraie question n'est pas ce que l'on fait pour les autres mais c'est de redécouvrir la charité. La solidarité est une manière de séculariser le mot de charité. Pour les chrétiens, la charité est de l'ordre du bénévolat.

Travailler est une manière de vivre sa dignité de personne. Ne pas oublier que la Doctrine Sociale était une philosophie. C'est Jean-Paul II qui en a fait une question de théologie morale.

Jean-Michel Servet (en réaction à Etienne Wibaux) :

Il est difficile de penser que la solidarité viendrait simplement compenser ou encadrer des excès de l'économie. Il ne peut pas y avoir un monde de la production que l'on viendrait, par conscience morale, contraindre en favorisant la redistribution car je ne crois pas que la concurrence soit un simple fait technique, pas plus que l'économie. L'offre et la demande ne sont pas des mécanismes naturels au sens où si dans cette salle je lance un objet il retombe. Les marchés sont un construit institutionnel. Par exemple, dans les relations internationales, c'est un choix politique qui fait que ce sont les conditions du pays de production qui s'imposent au pays de destination du produit. On pourrait tout à fait envisager à l'OMC une règle inverse permettant aux pays les plus développés d'encourager sur l'ensemble de la planète les normes sociales les plus généreuses et non la destruction des avantages relatifs des travailleurs des pays considérés comme les plus développés. C'est de même une construction historique qui fait qu'il y a unicité de prix, quel que soit le statut des personnes. Il existe différentes façons de construire l'offre et la demande comme l'ont montré les travaux de Karl Polanyi.

Monseigneur Follo :

Expérience de Saint-Benoît.

Fernand Vincent :

Je suis issu de l'école de Perroux et Lebreton qui ont travaillé à la recherche d'une 3^{ème} voie. J'ai vécu vingt ans en Afrique. Il y a 20-30 ans, il y avait nettement plus d'imagination que maintenant dans ce domaine de l'économie solidaire.

J'apprécie l'optimisme d'Etienne Wibaux. Tout en étant optimiste, il faut regarder le monde. Il y a de très graves déséquilibres. Quelles sont les causes de ce déséquilibre mondial ? Il y a le problème de la propriété des biens de production : la terre, l'eau, etc. Voir la situation des Sans Terre au Brésil.

Deuxième question : Il y a aussi un problème de répartition des revenus. Les salaires par exemple, entre l'ouvrier, le cadre et les patrons. Les indemnités de départ des grands patrons dépassent les limites de l'acceptable.

On a donné priorité à la rétribution du capital (des actionnaires) sur celle des salaires. Le PDG qui est incapable de rétribuer le capital à 12-15% est licencié. Bref, on a dépassé les limites.

Par ailleurs, le pouvoir est concentré entre les mains des dirigeants et des administrateurs. Les autres partenaires de l'entreprise n'ont pas droit à la parole.

Ce système est injuste et il faut modifier les règles de la propriété et de la répartition.

Etienne Wibaux :

Nous partageons le constat : la situation actuelle de l'accès à l'eau est inacceptable : elle devrait être d'accès facile pour tous et partout. Il y a aussi tout le problème de la corruption. Nous sommes des hommes et nous sommes confrontés au mal.

La prière permet de se mettre devant le Seigneur et de rechercher l'attitude la meilleure. Il est possible d'agir. C'est notre espérance.

Olivier Girard :

Le problème des inégalités. Je ne vais pas m'étendre sur le Brésil qui est une société métissée, mais pas autant qu'on ne le dit.

La coopérative est une solution apportée. Il ne nous est pas possible d'être compétitifs par rapport à l'industrie sucrière du sud du Brésil. La chance de cette coopérative est de produire un sucre d'excellente qualité. Quelle filière pour le vendre ? Il faut savoir que 73% du sucre produit dans le monde sert d'ingrédient pour l'industrie agroalimentaire.

Notre seule solution est le commerce équitable. Mais nous n'avons pas la possibilité d'être accrédités « commerce équitable ». Il nous faut donc faire intervenir le politique pour créer une filière commerciale.

Anna Cirocco (à Etienne Wibaux) :

Vous avez dit qu'il y a eu création de 200 millions d'emplois dans le monde mais beaucoup de personnes travaillent dans l'économie informelle...

Etienne Wibaux :

Oui, il y a beaucoup d'emplois dans le secteur informel. Le secteur informel fait partie de l'économie. Il ne faut pas juger le monde à l'échelle de notre regard capitaliste.

En Amérique Latine, les paysans quittent l'espace rural pour la ville. D'abord, ils dorment dehors. Ensuite, ils construisent une cabane qui a un toit. Puis ils cherchent des petits travaux. Ils épargnent quotidiennement. Ce n'est qu'ensuite qu'ils se soucient de la dignité de leur travail, de leur famille, de la dignité des femmes.

Comme Président de l'UNIAPAC, je n'ai pas peur du réel. Il nous faut agir à tous les niveaux.

Tout système nouveau est une utopie. Je ne suis pas contre les utopies, mais je suis réaliste et je commence tout de suite à travailler pour que les choses changent.

Témoignages

Témoignage du MRJC (Mouvement français du MIJARC) Aline Fay

1 – Quel genre de projet d'économie solidaire ?

Insertion socio-économique en milieu rural désertifié, en quoi l'économie solidaire sous forme associative ou coopérative permet-elle d'apporter des solutions pour des territoires ou des personnes en difficultés.

2 – Ce qui permet de le situer ?

Projet mené depuis 2002 en Limousin, dans une zone rurale désertifiée.

3 – Qui en a eu l'idée, qui l'a mis en œuvre ?

L'idée a germé au sein d'un collectif de têtes de réseaux associatifs à vocation rurale dont fait partie le MRJC et avec le soutien d'un programme EQUAL du Fond Social Européen. C'est un dispositif DORA (dispositif ouvert de ressources et d'accompagnement) qui propose d'expérimenter des projets luttant contre les discriminations et favorisant l'insertion socio-économique.

Le MRJC s'est proposé pour être porteur d'un site d'expérimentation en Limousin, et le projet s'est mis en place dans un réseau local associatif se nommant « réseaux d'acteurs de la montagne limousine ».

4 – Comment le projet s'est-il concrétisé ?

Les associations mobilisées ont réfléchi à l'accueil de nouvelles populations et à leur insertion socio-économique sur le territoire, ce qui a permis la mise en place de lieux de ressources, d'informations sur l'habitat, de locaux professionnels, d'accompagnement à la création d'activités...

Il se met en place également des rencontres entre nouveaux arrivants, personnes installées et des réseaux d'acteurs pour mutualiser des savoir-faire, des moyens et échanger des informations, favoriser l'entraide, créer du lien social.

Et enfin, se met en place un lieu test qui a pour objectif d'accompagner des porteurs de projet dans leur création d'activités et de leur permettre de tester leur activité. Ces porteurs de projets sont des futurs entrepreneurs, des jeunes qui cherchent leur voie, des associations, ...

Ce lieu se pérennise en optant pour un statut de coopérative d'emploi et d'activités.

Ce projet a été financé par les fonds européens pendant deux ans. Un poste de coordinateur a ainsi été créé et les collectivités territoriales vont pérenniser le projet.

5 – Quels résultats obtenus ?

En 2003 / 2004, 78 projets ont été accueillis et / ou accompagnés par le Réseau d'acteurs, cela représente 195 personnes.

MRJC : 8 projets (tous collectifs : 79 personnes)

Solidarité Millevaches : 18 projets (25 personnes)

Champs Libres / Contrechamps : 17 projets (22 personnes)

Plateaux Limousins : 10 projets (18 personnes)

VASI Jeunes : 7 projets (12 personnes)

Ambiance Bois : 2 projets (3 personnes)

Réseau (coordination) : 16 projets (36 personnes)

- **Parmi ces projets 16 ont simplement été accueillis sans qu'il n'y ait de suite après la première rencontre :**

Cela laisse supposer que les personnes :

- avaient besoin d'un simple renseignement qu'elles ont obtenu
- se sont installées dans une autre région
- ont été orientées par le Réseau vers une autre structure d'accueil qui se charge du suivi de leur projet
- ont abandonné leur projet
- n'ont pas été satisfaites du 1^{er} contact avec le Réseau ou de l'accompagnement proposé.

- **Les 62 autres projets sont accompagnés par le Réseau d'acteurs (10 sont aujourd'hui**

Parmi ces projets :

- 39 % sont individuels (dont 64 % sont portés par des personnes célibataires ; seuls 36 % de ces porteurs de projets ont un conjoint travaillant sur une autre activité ou sans emploi),
- 37 % sont des projets de couples,
- 19 % sont collectifs,
- 4 % sont des groupes d'individus avec des projets personnels ou pas qui sont en lien avec les entreprises dans le cadre d'une formation (écoles Steiner, Réseau REPAS, CIPPA de Limoges...)

▪ **Domaine d'activité**

39 % sont des projets agricoles,

19 % sont des projets artistiques ou culturels,

13 % sont des projets d'artisanat,

8 % sont des projets de commerces,

11 % sont des projets d'animation (développement local, environnement ou patrimoine naturel),

1,5 % sont des projets à caractère social,

les 8,5 % restants sont des projets d'installation ou d'intégration sur le territoire sans projets professionnels,

1 / 3 des projets comportent plusieurs dimensions (pluriactivité).

▪ **Age des personnes**

40 % ont entre 18 et trente ans (sachant que parmi eux 60 % ont entre 28 et 30 ans),

30 % ont entre trente et 45 ans,

15 % ont plus de 45 ans,

15 % ont moins de 18 ans (suivis par le MRJC).

6 – Qu'est-ce que le projet vient confirmer et/ou modifier de nos projets concernant l'économie solidaire ?

- S'appuyer sur les ressources du territoires : humaines, matières premières, infrastructures, ... et les développer par la mise en réseau
- Prendre en compte les projets de vie dans leur globalité pour assurer la réussite d'un projet économique, l'économie solidaire permet justement d'adosser un projet à des valeurs.
- Tout projet n'est pas solidaire cela demande d'animer les valeurs qui le sous-tendent et cela est à penser dès le départ.
- Importance de pouvoir tester une activité et se tester dans la mise en place de projet de quelque nature qu'ils soient. Cela est important pour laisser une réelle chance à chacun.
- Le groupe de recherche nationale cherche à retirer des choses en terme de politique publique ou de propositions associatives sur l'accompagnement des porteurs de projet, sur les dispositifs territoriaux facilitant, sur l'entraide par expériences.

Témoignage du Mouvement des Focolari – Humanité Nouvelle

Chantal Grévin

L' « économie de communion » (EDC) qui se développe depuis 1991 dans le Mouvement des Focolari (connue à l'ONU sous le nom de l'ONG « Humanité Nouvelle »), est une expérience qui, même de taille modeste, a une dimension mondiale puisque ce sont 750 entreprises présentes sur les cinq continents qui en sont les principaux acteurs. Son but explicite, dès l'origine, est de contribuer à éliminer la pauvreté et de former les mentalités à une culture du don.

Pour le moment, l'expérience de l'EDC se vit dans le cadre du mouvement des Focolari qui est, en quelque sorte, une micro-société (5 millions de personnes) répartie sur tous les continents. Commencer par le partage dans et autour de cette population, représente déjà une tâche importante puisqu'à ce jour, les besoins élémentaires de tous ne sont pas encore pleinement assurés.

Cependant, pouvoir témoigner qu'en vivant l'amour évangélique, les problèmes cruciaux de notre société, comme celui de la pauvreté, peuvent être résolus, c'est l'objectif ultime de l'économie de communion.

L'originalité de cette expérience réside dans le fait que des chefs d'entreprise introduisent la dimension du don, non plus seulement dans leur vie personnelle, mais dans les finalités de leur entreprise. C'est une réelle nouveauté. Car l'entreprise, qui traditionnellement a pour fonction de fournir un bien ou un service, est surtout dominée aujourd'hui par l'exigence de rémunérer le plus possible ses actionnaires. Une finalité de partage pour l'entreprise est bien une nouveauté, qui induit de grandes conséquences.

Quel est le principe de l'EDC ?

Par le libre choix de ceux qui en détiennent le capital, les bénéficiaires sont répartis en trois parties afin :

1. d'aider les plus démunis à sortir de la misère ;
2. de diffuser une culture basée sur les valeurs du don, de l'intégrité, et du respect de chacun ;
3. et bien sûr de pourvoir aux investissements nécessaires pour assurer l'avenir de l'entreprise.

Voici un exemple :

Ercilia Fiorelli avait engagé une brillante carrière au Brésil quand en 1991 le projet de l'EDC est né. Pour mettre ses capacités professionnelles au service des plus pauvres, comme ils sont nombreux dans les favelas de son pays, elle quitte son poste de cadre dirigeant et elle monte une entreprise de production de détergents et produits ménagers. Elle démarre avec une chimiste, la seule employée, et avec des capitaux très réduits sur un marché tenu par les grandes multinationales. Elle prend de grands risques et se dépense sans compter.

Aujourd'hui, cette entreprise fabrique des produits ménagers par millions de litres chaque mois, a créé des emplois, et grâce à ses bénéficiaires, peut verser des sommes importantes pour les buts proposés : venir en aide aux plus pauvres et soutenir des structures de formation à l'esprit de communion.

Elle explique : « Le secret de ce développement si rapide a été la fidélité à l'inspiration de l'EDC et la confiance dans l'intervention de Dieu, qui s'est manifesté par exemple quand un grand centre technique a analysé nos produits et les a trouvés remarquablement bons, ce qui nous a donné accès à beaucoup de marchés. »

C'est parce que le chef d'entreprise veut répondre à un appel qui engage son être tout entier, et qu'il considère chaque homme comme un frère, qu'il fait le choix de donner une part de ses bénéficiaires. Ce don, libre et gratuit, est constitutif de l'adhésion à l'EDC, même si l'EDC ne se réduit pas à ce don.

Les dons faits par les entreprises dans le cadre de l'EDC sont recueillis par une ONG du Mouvement des Focolari et les fonds sont destinés à deux buts :

- l'aide aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes,
- et le développement des structures permettant de former des 'Hommes nouveaux' (selon les termes de Saint Paul) qui vivent une culture du don, parce qu'on ne peut pas prétendre à une économie solidaire si on ne change pas sa propre mentalité influencée par l'individualisme ambiant.

Au-delà de ce don, le chef d'entreprise vivra pleinement l'EDC s'il est **décidé à orienter**, dans la mesure du possible, les **principes de management de l'entreprise en cohérence** avec son choix personnel du partage et de la fraternité universelle. Il va par exemple chercher à inscrire dans le projet d'entreprise des repères forts en matière de respect de chacun, employé, client, fournisseur,... sans lesquels il serait incohérent d'aider des pauvres dans des pays lointains et d'ignorer les besoins de ses partenaires les plus directs.

Ne pas tenir Dieu à l'écart de sa vie au sein de l'entreprise et du monde des affaires, c'est une véritable conversion, qui ne se fait pas une fois pour toutes, mais qui est à refaire chaque jour.

C'est un véritable «art d'aimer» inspiré de l'Evangile qui, dans la vie de l'entreprise, s'exerce avec les clients, les fournisseurs et même les concurrents, de même que le respect de la légalité qui, dans certains contextes, est un véritable défi.

Vivre la culture du don entraîne aussi chacun à développer selon les circonstances, le contexte local, et sa propre créativité, des initiatives qui sont toujours orientées vers ceux qui ont le plus besoin.

C'est ce qui a poussé des chefs d'entreprise à aller plus loin que le partage des leurs bénéfices et la transformation de leurs pratiques au sein de leur entreprise, avec des projets très significatifs. Je vais évoquer ici deux exemples.

Aux Philippines :

Les dirigeants d'une banque rurale, inspirés par leur choix pour l'EDC, ont proposé aux actionnaires, et au président du conseil d'administration, une vision et une stratégie visant à répondre aux besoins des petits agriculteurs, artisans et commerçants de leur région. Ce choix courageux, puisqu'au service de clients n'ayant pas toutes les garanties, a été accepté et soutenu par les actionnaires, puis par le personnel, et n'a pas du tout empêché cette banque de se développer elle aussi très fortement puisqu'elle est passée en quelques années du 123^{ème} rang au 3^{ème} rang des banques rurales du pays. Depuis 1998, ils ont développé une importante activité de micro-crédit pour les plus pauvres en développant pour cela une formation de la population locale à l'épargne.

En France :

François Neveux, à la tête d'une entreprise industrielle, adhère à l'EdeC, et choisit donc de donner une partie des profits de son entreprise. En plus, il décide d'offrir, gratuitement, ses brevets et sa technologie à des brésiliens pour créer une entreprise là-bas. Ce choix l'entraîne à y mettre aussi des capitaux, qu'il donne, et à y passer beaucoup de temps, en affrontant les tracasseries administratives et la corruption. Pour démarrer la production là-bas, il doit y passer un mois entier, puis y revenir régulièrement, laissant son entreprise avec une centaine de salariés en France. Mais la confiance qui s'instaure avec ces brésiliens, leur volonté d'apporter ensemble une contribution efficace pour les gens de ce pays, le pousse à persévérer. Aujourd'hui cette société au Brésil fabrique des systèmes d'assainissement très économiques, appréciés dans ce pays. Elle a pris une part de marché significative, et génère maintenant des profits qui sont partagés.

Cette culture du don n'est pas seulement vécue par les entreprises, mais par ceux qui **reçoivent les aides**. Ce sont des personnes de tout pays qui font partie ou sont proches du Mouvement des Focolari. Partageant aussi ce style de vie qui pousse à aimer, à donner, à pardonner, ces personnes qui sont dans une situation difficile reçoivent cette aide des mains de Dieu, ce qui leur laisse toute leur dignité et leur responsabilité. Ils expriment souvent leur sentiment d'appartenir à une famille aux dimensions du monde et cherchent aussi tous les moyens pour aider d'autres à leur tour. C'est bien une **communio**n qui commence à se réaliser, au niveau mondial, à l'image de ce que vivaient les premiers chrétiens : « Ils n'avaient qu'un seul cœur et qu'une seule âme. Ils mettaient tout en commun et nul n'était dans le besoin. »

Une autre partie de ce que les entreprises donnent est destinée à diffuser ce style de vie, à transformer les mentalités, d'une culture de l'avoir à une **culture du don**. Pour rendre visible cette manière de vivre, le Mouvement des Focolari a suscité des cités pilotes destinées au témoignage, et à la diffusion d'un esprit de communion qui fonde la fraternité universelle. Il en existe 33 dans le monde. L'une d'entre elles, encore en phase de démarrage, se situe **en France**, à 35 km au sud de Paris. Elle comportera, en plus d'un centre de rencontre et de formation, et de lieux d'habitation, un parc d'activités pour rendre visible ce qui est vécu par les entreprises de l'économie de communion.

De nombreuses études ont été faites sur l'« Economie de communion », surtout par les jeunes, puisqu'à ce jour 139 mémoires et thèses ont été soutenus sur tous les continents.

En conclusion, je vais tout d'abord citer Chiara Lubich, la fondatrice de Mouvement des Focolari. Quand elle s'est adressée récemment à des chefs d'entreprise engagés dans l'EDC, elle leur disait ceci :

« L'EDC a pu se développer parce qu'elle est née dans le contexte d'une culture particulière, la culture de l'amour, qui exige la communion et l'unité, annonce un monde nouveau, constitue une culture nouvelle porteuse des valeurs qui nous tiennent le plus à cœur. »

Et pour terminer je vais donner la parole à **Vera Araujo**, sociologue brésilienne :

« La culture de l'avoir est caractéristique de la mentalité moderne ou de la société moderne et de sa complexité : gaspilleuse, jouisseuse et triste à la fois, et surtout déçue, incapable de créer des rapports profonds, de tisser des relations durables dans le temps ; une société repliée sur sa solitude. Cette société et cette culture sont le produit de l'homme individualiste et consommateur. »

La culture du don se présente comme une alternative. Elle propose de ne plus centrer sa vie sur soi mais sur l'autre. Celui qui vit ainsi, porte en lui et laisse transparaître à travers tous ses actes une disposition fondamentale à donner généreusement, de sorte que toute son existence n'est que don et don de soi incessants.

... Ce but n'est pas impossible à atteindre, car il part d'un constat : la nécessité absolue d'un changement profond s'impose avec urgence dans l'économie. L'économie, en effet, est une dimension importante où l'être humain s'exprime. La recherche d'une société qui développe toujours plus la citoyenneté, la participation, l'harmonie – en un mot : une société capable de créer les conditions du bonheur et du bien-être des personnes, des communautés et des peuples – exige d'aller au-delà de cette économie égoïste, conflictuelle, faite de compétition impitoyable, sans règles, agressive, aliénante... Des voix s'élèvent de plus en plus nombreuses pour appeler à plus de solidarité, plus d'intégration et d'interaction, plus de dialogue, plus d'écoute des différents points de vue. Et ceci démontre combien l'Economie de communion est actuelle. »

Personnellement j'ajouterais : et aussi les travaux de ce colloque d'aujourd'hui !

Je vous remercie de votre attention.

La société en réseau de communication

Contribution de SIGNIS

Présentation de Daniel Van Espen
Directeur aux relations institutionnelles

Poser un diagnostic

Le monde a vraiment changé, et nous sentons bien aujourd'hui que rien ne sera plus jamais comme avant. Bousculés par la globalisation de l'économie et l'ouverture des frontières, les fondements mêmes de nos sociétés vacillent : hiérarchies, institutions, idées, représentation de l'avenir, nous avons perdu nos repères et nos grilles d'interprétation ont pris un terrible coup de vieux.

Que s'est-il donc passé ? Est-il possible de donner un sens à ce qui apparaît aujourd'hui comme un chaos ?

Sous l'effet d'une révolution technologique considérable (l'invention du microprocesseur et la diffusion de la micro-informatique), tout l'édifice de la société industrielle s'est trouvé mis à mal : l'économie bien sûr, mais aussi les conditions de travail, le rapport au temps, à l'histoire, à soi et à l'autre. Et c'est une société entièrement nouvelle qui est en train de se mettre en place sous nos yeux, la société de l'information, la société en réseaux.

A la verticalité des hiérarchies succède l'horizontalité de la communication ; à l'autorité des pouvoirs en place, la légitimité que confèrent l'initiative et la réussite ; à l'uniformité industrielle, la diversification des relations de travail ; à un univers d'Etats, le flux des marchandises et des signes d'un capitalisme triomphant. Pour le meilleur ? Pour le pire ?

Pour le pire tant que nous subissons sans comprendre, sans saisir la chance que nous offre cette révolution du point de vue de l'émancipation des hommes et des femmes. Pour le meilleur peut-être demain si nous refusons de nous incliner devant ces puissances nouvelles et parvenons à les mettre au service de tous.

Economie solidaire et Internet

Après Internet, plus rien ne sera jamais comme avant. L'économie, la société, la politique, la culture elle-même s'en trouvent bouleversées de fond en comble, sans que nous prenions toujours bien conscience de la nature de ces transformations, nous privant de la possibilité de les orienter.

Le principe de la production en réseaux affecte désormais l'ensemble du secteur de l'économie, et c'est internet qui lui fournit son carburant : adaptabilité, interactivité, flexibilité. Et si le Nasdaq connaît et connaîtra encore bien des turbulences, il ne fait aucun doute que la transformation est profonde et durable. Marchés financiers, rapports de production, communication dans et hors de l'entreprise, rien n'échappe à la redéfinition dont il faut rendre compte. Il est des questions délicates que l'on ne peut esquiver. Et si l'instabilité boursière annonçait la fin de la nouvelle économie ? Et si tout cela se résumait à la formation puis à l'éclatement d'une bulle spéculative ?

C'est pourquoi, il nous revient de regarder du côté de la société internationale, afin d'évaluer la plausibilité d'une nouvelle sociabilité en ligne. Internet, de ce point de vue, travaille-t-il à la misère d'individus de plus en plus isolés ou favorise-t-il au contraire l'instauration de la cité idéale des internautes.

Cette évaluation est fondée sur un méticuleux brassage de données disponibles à la faveur de la première phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information. Cette importante rencontre

mondiale s'est tenue sous l'égide des Nations Unies, grâce à l'appui de l'agence de l'Union Internationale des Télécommunications, à Genève en décembre 2003.

A l'articulation entre les partenaires représentés par les Etats, le monde des entreprises et la société civile des ONG, il apparaît significatif d'en traiter certains enseignements pour le plan d'action à venir.

A cet effet, il est opportun d'étudier les formes nouvelles et concrètes d'organisation et de participation citoyennes, puis en examiner les menaces que le réseau fait peser sur la liberté et la vie privée des personnes.

Economie, société, politique : l'inégalité et l'exclusion sociale hantent ces trois domaines, et c'est sur une analyse du contour de la dynamique de la fracture numérique, de la diversité culturelle que nous devrions constater :

La fracture n'est pas fatale, elle n'est ni induite ni corrigée par Internet, et il dépend de nous que la diffusion de l'instruction, des technologies de l'information, la mise en place d'autorités de régulation et d'institutions démocratiques corrigent les inégalités engendrées par un marché abandonné à lui-même.

Il dépend de nous aussi, comme acteurs issus du monde associatif catholique international, de préparer la seconde phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information dont l'échéance se rapproche. Le prochain rendez-vous mondial est fixé du 16 au 18 novembre 2005

Les défis de la société mondiale de l'information

La galaxie Internet est un nouveau milieu de communication. Puisque communiquer est l'essence même de l'activité humaine, Internet pénètre tous les domaines de la vie sociale et les transforme. Une nouvelle configuration, la société en réseaux, très diverses d'un point à l'autre, et avec des effets tout à fait différents sur la vie des populations en fonction de leur histoire, de leur culture, de leurs institutions. Comme les mutations structurelles antérieures, ce bouleversement charrie avec lui autant de possibilités nouvelles que de problèmes. Son issue est indéterminée : elle dépendra d'une dynamique contradictoire, de la lutte éternelle entre les efforts toujours renouvelés pour dominer, pour exploiter, et la défense du droit de vivre et de chercher un sens à sa vie.

Internet est une technologie de la liberté. Mais il peut libérer le fort en lui permettant d'opprimer le non-informé, faciliter l'exclusion du dévalué par les conquérants de la valeur. A ce niveau de généralité, la société internationale n'a pas beaucoup changé.

Cela dit, notre existence n'est pas déterminée par des vérités générales immuables, mais par les conditions concrètes dans lesquelles nous vivons, travaillons, prospérons, souffrons, rêvons.

Pour être acteurs de notre vie, individuellement et collectivement, maîtriser les merveilles de la technologie que nous avons créée, donner un sens à notre existence, améliorer la société et respecter la nature, il nous faut inscrire notre action dans le contexte de la dialectique économie solidaire propre à l'époque où nous vivons : la société de l'information en réseaux, construite autour de la communication par Internet, notamment.

En cette aube de l'ère de l'information, nous voyons monter dans le monde entier, face à la dynamique du changement, qu'impulse aujourd'hui la technologie, un extraordinaire sentiment de malaise qui risque de susciter un choc en retour considérable. Si nous ne lui répondons pas, son exaspération pourrait anéantir les promesses contenues dans cette forme nouvelle d'économie et de société qui naît de l'ingéniosité technique et de la créativité culturelle.

Le malaise s'exprime parfois collectivement ; c'est le cas de la protestation contre la « mondialisation », expression codée qui désigne le nouvel ordre technologique, économique et social. Cette contestation, certes, traduit surtout le point de vue d'une minorité agissante, et elle compte parmi ses composantes des groupes de pression qui ont une vision très bornée de l'état du

monde – ceux qui préconisent, par exemple, l’instauration du protectionnisme dans les pays riches pour conserver leurs privilèges face à la concurrence du monde en développement. Mais, si l’on met de côté les excès de ses franges violentes, il faut admettre que bien des problèmes soulevés par le mouvement antimondialisation sont pertinents. L’opinion publique leur a d’ailleurs fait écho, comme le confirme l’attention croissante qu’on leur accorde au sein des gouvernements et des institutions internationales.

Car, au-delà des protestations radicales, nombres de citoyens redoutent ce que cette nouvelle société, dont Internet est un symbole, va leur apporter en termes d’emploi, d’éducation, de protection sociale, de mode de vie. Et leurs critiques ont souvent un fondement concret : la dégradation de l’environnement, l’insécurité de l’emploi, la montée de la pauvreté et de l’inégalité – dans de nombreuses régions du monde, et pas seulement dans les pays en développement.

Nos contemporains ont peur du changement. C’est cependant une constante historique de l’expérience humaine. Si cette résistance, cette insatisfaction face au monde des réseaux dynamisé par Internet existe, c’est que plusieurs défis n’ont pas été relevés.

Le premier, c’est celui de la liberté.

Le deuxième, c’est celui de l’exclusion.

Le troisième défi majeur, c’est l’éducation.

L’émergence de l’entreprise en réseau et l’individualisation des structures de l’emploi lancent un autre grand défi – qui concerne, cette fois le système des relations entre employeurs et salariés édifié dans la société industrielle. Et puisque l’Etat-providence est fondé sur un système et sur la stabilité de l’emploi, lui aussi subit de fortes tensions. Les mécanismes de protection collective sur lesquels reposaient la paix sociale, les rapports de travail et la sécurité personnelle sont à redéfinir dans le nouveau contexte socio-économique. Ce qui n’a rien d’impossible. N’oublions pas que les sociétés où l’Etat-providence est le plus développé du monde, les démocraties scandinaves, sont aussi les net-économies les plus avancées d’Europe. Mais, même dans ces sociétés, les tensions s’affirment entre la logique de la concurrence individuelle et celle de la solidarité sociale : il va donc nous falloir trouver des compromis et négocier, peut-être dans la lutte, de nouvelles formes de contrat social. Inversement, les excès d’un ordre purement libéral fondé sur le « contrat individuel », dont la Californie est le parfait exemple, susciteront peut-être une aspiration à des formes institutionnalisées de sécurité personnelle lorsque les dures réalités de l’histoire auront dissipé le rêve d’une prospérité économique sans interruption ni fin.

La nouvelle économie solidaire a grand besoin de procédures neuves, flexibles, de réglementation institutionnelle. Le « libre marché » à l’état pur n’existe pas. Les marchés reposent sur des institutions, des lois et des tribunaux, sur la vigilance, la « bonne règle » et en définitive l’autorité de l’Etat démocratique.

L’avènement des réseaux informatiques mondiaux, comme forme d’organisation du capital, de la production, du commerce et de la gestion, prive en grand partie les Etats nationaux et les institutions internationales existantes de leur capacité à régler – et d’abord à faire rentrer des impôts des entreprises et à contrôler la politique monétaire : cela leur devient en effet de plus en plus difficile. La volatilité des marchés financiers mondialisés et les immenses disparités dans l’utilisation des ressources humaines exigent de nouvelles formes de réglementation, adaptées aux technologies actuelles et à la nouvelle économie de marché plus solidaire. Ce ne sera pas facile. Et lorsqu’il s’agira de mettre en œuvre une régulation efficiente et dynamique des marchés boursiers, les choses deviendront franchement délicates.

Le défi fondamental consiste à combler l’absence d’acteurs et d’institutions ayant les moyens et la volonté de relever ces défis. Nous avons une part de responsabilité en lien avec les Etats qui restent les principaux régulateurs. Le monde des affaires se montre, depuis quelque temps, plus conscient de ses responsabilités sociales qu’on le dit souvent. Mais les entreprises sont les

principales créatrices de notre richesse, non les instances chargées de résoudre nos problèmes – et la plupart des gens ne feraient pas confiance à un monde qu’elles domineraient.

Les ONG ? Elles sont les formes les plus novatrices, dynamiques et représentatives de la vie sociale. Certaines sont plus « néo-gouvernementales » que « non-gouvernementales », car dans bien des cas elles sont subventionnées directement ou indirectement par des gouvernements. Elles sont, en dernière analyse, l’expression d’un mode de décentralisation politique plus que d’une nouvelle forme de démocratie. Toutefois, elles incarnent des intérêts légitimes, sans pour autant se substituer à l’expression du bien public et réglementer ou guider la société en réseaux au nom de nous tous. En revanche, le plaidoyer institutionnalisé leur offre des perspectives de partenariat constructif, participatif.

Conclusion

Mais ce formidable changement profite surtout aux pays les plus avancés, déjà bénéficiaires des précédentes révolutions industrielles, et aggrave ce qu’on appelle la « fracture numérique » entre les nantis en technologies de l’information et ceux malheureusement les plus nombreux qui en sont dépourvus.

Deux chiffres résument l’injustice : 19% des habitants de la Terre représentent 91% des utilisateurs d’Internet. Le fossé numérique redouble et accentue le traditionnel fossé Nord-Sud ainsi que l’inégalité entre riches et pauvres. L’Afrique noire représente à peine 1% des utilisateurs d’Internet.

Juguler la « fracture numérique » d’ici l’an 2015 en connectant écoles, bibliothèques, hôpitaux, administrations publiques, locales et nationales, à l’Internet, tel est l’objectif annoncé. La « connectivité » devient une orientation majeure ; l’e-éducation, l’e-santé, l’e-gouvernement, sa vitrine promotionnelle. La surenchère sur la fracture numérique fait écran aux sources innombrables de la division sociale. A commencer par celle qui est à l’origine des inégalités en matière de scolarisation.

Quelles « sociétés de savoir » ? Si l’on ne veut pas reconduire les mythes technicistes portés par la société de l’information, il faudra bien se résoudre un jour à s’interroger sur les mutations structurelles en cours dans les conditions de production et de circulation des savoirs, partout dans le monde. Les états généraux du savoir constitue l’enjeu pour la société civile élargie.

Toutes ces questions reviendront sur le tapis lors de la seconde mi-temps du sommet, à Tunis, en novembre 2005.

Daniel Van Espen

Travail en carrefours

Les objectifs sont :

- tirer les points intéressants, à retenir des exposés de la table ronde et du débat qui l'a suivi des expériences apportées par les OIC
- permettre à chacun de s'exprimer sur la pratique, les motivations et l'expérience accumulée de son OIC concernant l'économie solidaire
- en fonction de cela, de noter les modifications, les amendements à apporter au projet de manifeste
- noter les éléments qui pourraient faire partie du plan d'action qui sera élaboré vendredi.

Pour une bonne organisation de la suite des travaux du colloque, chaque carrefour désigne au début de sa rencontre

Un rapporteur pour ce qui concerne la réécriture du projet de manifeste

Un rapporteur pour ce qui concerne les éléments du plan d'action

Tous deux remettront une photocopie de leurs notes à 18h à l'équipe de préparation. Ils participeront au groupe de travail correspondant le vendredi en fin de matinée.

Reprise des carrefours

1^{er} carrefour :

Nous proposons deux versions du manifeste : une pour les médias et une pour le travail de la Conférence des OIC. En respectant toutes les sensibilités. Car il y a des divergences de points de vue entre le monde du patronat et celui des travailleurs.

Il faudrait intégrer des extraits du rapport de l'OIT sur la Dimension Sociale de la Mondialisation. Tenir compte, dans le domaine agricole, du soutien à la sécurité alimentaire, des agriculteurs, de la situation en Europe de l'Est et ailleurs.

Éléments du plan d'action pour passer à une échelle supérieure:

- Comment assurer la viabilité économique et financière
- Pour fonder nos actions de lobbying, citer d'autres passages de la Doctrine Sociale de l'Eglise. Les mettre en première partie du document.
- Le document de la COMECE est très pertinent.
- La COIC doit avoir une visibilité et entretenir des relations publiques.
- La réforme du Système de Bretton Woods est indispensable. Il faut intégrer cet objectif dans le plan d'action.

2^{ème} carrefour :

Nous nous sommes dit qu'il n'y a pas d'économie solidaire mais de la solidarité dans l'économie. Ceci va avec le fait de privilégier l'être par rapport à l'avoir ou de mettre l'homme au cœur de l'économie.

C'est en partageant ses expériences qu'on peut être plus solidaire. Ces expériences vécues à la base, il faut en structurer l'approche au plan national et international.

Ne pas oublier le point de vue des pauvres. Ils représentent une force humaine d'une grande richesse. S'en priver, c'est s'appauvrir.

Comment les OIC peuvent-elles être des acteurs novateurs de la Doctrine Sociale ? Dire notre spécificité dans les textes que nous allons écrire.

L'action ne peut se concevoir que dans la durée.

3^{ème} carrefour :

Nous avons mené une réflexion globale :

- A quoi est destiné ce document ?
- Que veut-on en faire ?
- Quelles compétences ?

Nous avons l'impression que ce projet de manifeste entérine timidement la notion de marché libéral. Nous souhaitons une opposition plus vindicative, plus virulente au libéralisme.

Faut-il parler de manifeste ? Est-ce le bon terme ? Il vaudrait mieux dire : pistes de réflexion ; positionnement des OIC ; réflexions en mouvements.

Faire attention au vocabulaire, qu'il soit accessible à tous. Bien structurer le texte, être plus didactique : objectifs ; moyens ; finalités.

Ecrire un texte fort, porteur d'espoirs, à tonalité positive.

Discussion :

Qu'est-ce qu'on attend d'un texte ? Qu'il soit clair. Qu'il affirme qui nous sommes, à qui nous nous adressons et pourquoi faire.

Faut-il un plan d'action et un manifeste ? Non. Il nous faut un seul texte qui intègre l'ensemble. Il y a un plan d'action à mener à l'initiative de certaines OIC. Nous commençons un travail qui va s'élargir. Il faudrait ouvrir ce groupe à d'autres.

Il sera très difficile d'avoir une analyse économique qui soit commune à toutes les OIC. Il vaudrait mieux exposer plusieurs points de vue. En revanche des actions communes pourraient être mises en place sur un certain nombre de sujets tels que la gouvernance, les paradis fiscaux, etc.

Le débat interne n'intéresse que nous. Le plan d'action intéresse l'extérieur.

Il est important de montrer ce qui nous est commun : Notre Foi vécue au quotidien, l'Evangile, la Doctrine Sociale. Il faudrait insister sur la dimension prophétique, sur le questionnement. Notre force, elle est là, dans la différence entre générations, position sociale, lieux d'implantation de nos OIC, etc.

Importance d'avoir plusieurs points de vue, d'être interpellés par les autres, de pouvoir interpellier d'autres.

Economie solidaire

Une approche par l'enseignement social de l'Eglise

Edouard Herr, s.j.

Voir les extraits des Encycliques en annexe 3

Introduction

Saviez-vous qu'avant 1987 (encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*, SRS) le mot de solidarité est assez rare dans les textes de l'Enseignement Social de l'Eglise (ESE)? En effet, il provient plutôt de la sphère non catholique française et n'était pas usuel dans l'ESE, même si son sens est aussi vieux que la première encyclique *Rerum Novarum* (1891). (RN)

(Certes on le trouve parfois dans les documents du Magistère, par exemple on parlera de « développement solidaire » dans *Populorum Progressio* (PP) (1967). Et son sens est attesté ailleurs : amitié (RN), charité sociale (Quadragesimo Anno), civilisation de l'amour (Paul VI) : des termes rappelés par *Centesimus Annus* (CA) pour les identifier avec le concept de solidarité).

Mais c'est donc dans le document *Sollicitudo Rei Socialis*, écrit pour le 20ème anniversaire de *Populorum Progressio* (1967) que le concept est utilisé de manière répétée, intentionnelle et assez élaborée. Cette encyclique traite, elle aussi, du développement.

Voici une citation du Père Calvez dans « Etudes » (2005) : « *c'est dans SRS que s'introduit le vocabulaire de solidarité* ».

Il faudrait faire une recherche plus fine pour expliquer l'apparition à ce moment là du mot, certains prétendent que c'est parce que le Pape polonais désirait faire un lien avec le syndicat Solidarnosc d'illustre mémoire. C'est plausible, mais pas démontré. Plutôt objectivement : dans le contexte de la mondialisation et du développement on était à la recherche d'un mot disponible et significatif capable de renouveler le vocabulaire traditionnel.

Essai pour préciser le sens du concept de solidarité dans l'ESE

Reportons-nous donc aux N° 38, 39 et 40 de SRS et permettez-moi de citer assez longuement le N°38 : « Il s'agit avant tout du fait de l'interdépendance, ressentie comme un système nécessaire de relations dans le monde contemporain, avec ses composantes économiques culturelles, politiques et religieuses, et élevé au rang de catégorie morale. Quand l'interdépendance est ainsi reconnue, la réponse correspondante, comme attitude morale et sociale, et comme vertu, est la solidarité. Celle-ci n'est donc pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun ;(...) Une telle détermination est fondée sur la ferme conviction que le développement intégral est entravé par le désir de profit et la soif de pouvoir dont on a parlé. Ces attitudes et ces structures de péché ne peuvent être vaincues – bien entendu avec l'aide de la grâce divine – que par une attitude diamétralement opposée. » (38)

Ce texte est significatif et permet d'éclairer le concept. Il est lié à l'interdépendance qui est proche d'un autre grand concept de l'ESE : la socialisation : spécialisation dans la production, réseau systémique à échelle internationale, commerce mondial et finances globales, prise en charge de nombreux besoins par voie collective : éducation, santé, sécurité sociale, etc ; de nos jours il faudrait y inclure les interactions interculturelles et politiques. Cette notion est évidente dans notre contexte de mondialisation, mais justement on ne veut pas accepter l'état des choses qui reflète souvent des rapports de force : on veut une collaboration équitable. C'est là qu'intervient la solidarité, comme une vertu est-il dit, qui vise le bien commun. Or le vocabulaire de l'ESE désigne pratiquement de la même manière la vertu de justice sociale, bien connue elle aussi. Le mot de justice quant à lui ouvre le champ de l'intervention possible de la force publique, de l'Etat : la

solidarité ne se comprend donc pas seulement comme une attitude purement personnelle et gratuite, même si elle est cela aussi. Mais ce n'est pas tout. Car une des caractéristiques de SRS c'est d'introduire pour la première fois le concept de structures de péché, entendu comme la « somme des facteurs négatifs qui agissent à l'opposé d'une vraie conscience du bien commun » (36) : en somme une anti justice sociale. Dès lors, il est évident que la solidarité concerne aussi le champ des structures, et on peut parler à l'encontre des structures de péché, de « structures de solidarité » (cette expression se trouve dans le nouveau Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, version anglaise). Le texte explicite lui-même : les structures de péché sont causées par le désir exclusif du profit (dans la sphère économique) et la soif du pouvoir (dans la sphère politique)

Ce qui est remarquable c'est qu'à la suite de notre texte (39 et 40) l'encyclique déploie alors le champ d'application de la solidarité : il est immense. D'une part il englobe l'option privilégiée pour les pauvres, d'autre part on y découvre une dimension spirituelle très forte : c'est une vertu chrétienne avec les dimensions de gratuité, de pardon et de réconciliation. D'un côté il s'agit des rapports de personne à personne, et de l'autre on vise les rapports nationaux et internationaux avec leurs institutions et leurs mécanismes à corriger.

Antoine Sondag suggère avec finesse l'hypothèse suivante : **le mot de solidarité est une manière de renommer la charité, l'amour, dans notre époque de sécularisation.** C'est vrai que le mot de charité était assez usé et que nos contemporains n'en percevaient plus les nombreuses significations multidimensionnelles.

Je crois cette hypothèse très suggestive, et on peut dès lors penser que la solidarité permet au Pape de reformuler l'ESE dans sa globalité en intégrant les concepts plus contemporains et ses insistances dans les dernières encycliques, notamment la dialectique entre droit de propriété privée et destination universelle des biens.

Evidemment une telle compréhension souffre aussi de l'ombre projeté par la richesse de son contenu. Ainsi si la vertu de solidarité englobe aussi bien la charité que la justice sociale, on pressent la difficulté de désigner ce qui relève de l'une et ce qui revient à la seconde. Ce n'est pas là seulement une discussion de sémantique, mais un vrai problème d'action. Car dans le cas de la justice sociale l'intervention de l'Etat avec sa force de contrainte est supposée, tandis que pour la stricte charité cela n'est pas le cas.

Il faut en tout cas retenir que dans SRS, le concept de solidarité advient dans le contexte des structures de péché et donc aussi des « structures de solidarité ». Il est notable que l'ESE s'oriente de plus en plus vers l'exigence de structures cohérentes avec la justice sociale, et cela au niveau mondial, et aussi bien dans le champ économique que politique (construction d'une communauté mondiale en vue de la paix). Noter aussi le concept d'employeur direct et indirect dans *Laborem Exercens* (LE)

Notons pour terminer que la solidarité n'est pas seulement une vertu dans l'ESE, mais elle se présente aussi comme un des principes fondamentaux de l'ESE : dignité de la personne, subsidiarité et solidarité sont en quelque sorte les piliers de cet enseignement.

Implications concrètes

Le concept de solidarité est assez « généreux » mais quel genre d'impact a-t-il sur l'économie ?

A. Du point de vue de l'économie solidaire dans un sens restreint

Un premier point très spécifique, mais nullement exclusif, c'est la prédilection pour la place à donner dans l'économie au secteur associatif, qu'on appelle aussi « troisième secteur » (CA), ou encore secteur non-marchand. Encore une fois cette prédilection qu'on associe aussi traditionnellement avec les « corps intermédiaires », et qui se situe d'une part par rapport au secteur public dans les mains de l'Etat et d'autre part par rapport au secteur privé, l'économie de marché ou

économie capitaliste, n'est pas le seul champ d'application de l'économie solidaire. Cet ensemble a l'avantage de faire sa place à l'initiative et à la créativité, et en même temps de répondre à des besoins qui ne disposent pas toujours d'un pouvoir d'achat suffisant. Les chrétiens ont été très actifs dans ce domaine. Economie de communion, initiative des micro-crédits, tant d'ONG qui veillent à animer la vie sociale et fortifient le lien social. Mais aussi des initiatives comme le commerce équitable, l'investissement éthique, le label « made in dignity ». (En somme, on est assez proche de la société civile)

B. Du point de vue de l'économie entière telle qu'elle fonctionne actuellement

On désire signifier ici que l'économie solidaire n'est pas hors de l'économie de marché. Quels points seraient à relever ici ?

Au niveau du statut des entreprises, le principe d'une économie solidaire, est tout à fait en accord avec la place de l'entreprise dans l'économie (par exemple dans CA), mais elle n'accepte pas comme seule définition de l'entreprise son statut juridique de société de capitaux. Il faut aussi intégrer l'aspect de communauté de travailleurs qui doivent être traités selon leur dignité. Pour l'entreprise on pourrait dès lors ajouter que l'économie solidaire serait plutôt pour les stakeholders que pour les « shareholders only ». Dans la ligne de la Responsabilité sociale de l'Entreprise (RSE), l'économie solidaire, verrait bien que pour toute décision majeure dans l'entreprise trois critères interviennent : d'une part le critère économique, mais d'autre part aussi le critère social et celui qui porte sur l'environnement. (On peut se référer ici au beau livre : « Notre foi dans ce siècle », de Boissonnat, Camdessus et Albert).

Là où l'économie solidaire de Jean-Paul II innove le plus, c'est dans l'exigence de justice sociale au niveau des structures de gouvernance mondiale. Certes les structures de péché sont présentes partout, mais SRS insiste quand même beaucoup sur les organismes internationaux, comme l'OMC, le FMI (contre une pure financiarisation), la BM (pour un engagement réel et efficace à l'égard des pauvres) et sans doute aussi dans la ligne de la construction de la paix sur l'ONU elle-même. Pour ce dernier point, le sérieux de l'engagement se montre lors des discussions sur la seconde guerre en Irak.

Cela étant dit, l'ESE compte aussi sur la responsabilité des consommateurs, notamment des familles. Ils ont un pouvoir considérable et eux aussi ont leur responsabilité dans l'économie solidaire. D'ailleurs la présence de chrétiens dans la société civile et dans les projets de consommation et d'épargne éthiques est très forte.

Conclusion

Bref, c'est vrai, le concept de solidarité est récent, mais il vient à point pour reformuler l'ESE dans le monde contemporain, notamment par l'exigence de structures de solidarité en vue du bien commun ou de la destination universelle des biens. Dans ce sens, les propos de PP restent actuels : l'économie solidaire doit promouvoir tout l'homme (intégralité) et tous les hommes (universalité).

Edouard Herr
20 mai 2005

L'action de Caritas Europa au sein de l'Union européenne

1. Présentation

Caritas Europa est une confédération réunissant les 48 organisations nationales de la région européenne de « Caritas internationalis », dont elles sont par conséquent également membres.

Caritas internationalis a été officiellement reconnue, le 16 septembre 2004, comme organisation publique de fidèles de droit pontifical, sous la supervision du Conseil pontifical « Cor Unum ».

Les cellules de base de Caritas sont les Caritas diocésaines ; toutefois, ces dernières sont regroupées au sein de Caritas nationales.

La plupart des Caritas développent à la fois une activité sur les plans interne et externe : seules quelques-unes n'ont pas d'activités au plan interne ; quant à l'action externe, même les « nouvelles » Caritas d'Europe centrale et orientale, confrontées pourtant à des défis considérables, n'ont pas été les dernières à agir en faveur des pays frappés par la récente catastrophe du Tsunami.

Le plan stratégique 2005-2010 de Caritas Europa (« Vivre la solidarité et le partenariat en Europe et dans le monde ») reflète par conséquent cette situation. Par rapport au plan précédent, celui-ci comporte une insistance particulière sur la nécessité de la participation à tous les niveaux, jusqu'aux destinataires ultimes de nos actions.

Ce plan comprend 7 priorités, qui correspondent aux principaux secteurs d'activités de Caritas Europa. Les 5 premiers sont : 1) la promotion de l'inclusion et de la cohésion sociale ; 2) l'action visant les migrants et demandeurs d'asile, ainsi que la lutte contre la traite d'êtres humains ; 3) la réponse aux urgences majeures dans le monde ; 4) le développement international et la paix. Ces actions débordent donc largement, on le voit, le cadre de l'Union européenne.

Le plan stratégique se décline, à son tour, en « plans de travail » annuels. En ce qui concerne la politique sociale, celui de 2005 comporte cinq thèmes majeurs :

- la préparation du rapport bisannuel sur la pauvreté en Europe. Ce rapport, qui devrait paraître en 2006, portera sur les interactions entre pauvreté et migrations ;
- la formulation d'une position sur les services et les services sociaux d'intérêt général ;
- l'organisation de séminaires décentralisés sur le thème du développement durable et de la cohésion sociale ;
- la préparation d'un forum sur la politique sociale ;
- l'évaluation de l'opportunité d'une action spécifique dans le domaine de la santé.

Comme on peut le remarquer, les expressions « économie sociale » ou « économie solidaire » ne figurent pas, en tant que telles, parmi les thèmes prioritaires explicites de Caritas Europa, mais bien de plusieurs de ses membres, en particulier les Caritas d'Italie, d'Espagne et du Luxembourg. Ceci n'empêche toutefois pas que, sur un plan concret, l'action de Caritas Europa s'inscrive généralement dans une logique d'économie sociale, la plupart des Caritas étant des prestataires indépendants de services sociaux, soumis par conséquent à des obligations tant en termes de gestion que de pertinence sociale.

2. L'action de Caritas Europa à l'échelle de l'Union Européenne

Dans chacun de ces domaines d'action, l'Union européenne représente un acteur essentiel, bien que non unique. En raison de sa situation stratégique à proximité du siège de la plupart des institutions de l'Union européenne, Caritas Europa consacre une part importante de ses activités aux politiques de ces dernières, sans pour autant négliger d'autres acteurs tels que le Conseil de l'Europe ou l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

C'est ainsi que, par exemple, elle a pu obtenir, grâce à son membre tchèque, une entrevue avec le Commissaire à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Égalité des chances, Monsieur Vladimir Spidla,

pour lui faire part de ses préoccupations par rapport à l'évolution de l'agenda dit « de Lisbonne » et au projet de communication sur les services sociaux d'intérêt général.

Elle participe également à d'autres réseaux actifs dans les mêmes domaines : plate-forme des ONG européennes du secteur social, Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN), plate-forme européenne des ONG de développement « Concord »...

A travers la plate-forme des ONG européennes du secteur social, elle participe également à la réflexion et au travail de plaidoyer sur le dialogue civil, la gouvernance et la démocratie participative, deux thèmes au sujet desquels la société civile organisée a trouvé à s'exprimer au sein d'une de ses coalitions les plus larges en Europe, le « Groupe de contact de la société civile » qui rassemble, outre la « Plate-forme sociale » et « Concord », les organisations environnementales, dites « Green 9 », les organisations de défense des droits humains, le Lobby européen des femmes et le forum européen pour les arts et le patrimoine¹.

De même, que ce soit directement ou à travers ses appartenances, Caritas Europa participe à la réflexion et au travail de plaidoyer sur le modèle social européen, dont l'économie sociale constitue l'une des dimensions. C'est ainsi que, par exemple, elle a participé activement aux tables rondes organisées par la Commission européenne sur le thème de la responsabilité sociale des entreprises, thème qui présente, avec celui de l'économie sociale, d'évidentes affinités. On peut encore relever le travail de sensibilisation ayant abouti à la création, au sein de la Convention pour l'avenir de l'Europe, d'un groupe de travail consacré à l' « Europe sociale », groupe de travail dont l'influence sur le projet de Constitution, pour être discret, n'en a pas moins été déterminant : que l'on songe, par exemple, à la mention de l' « économie sociale de marché » parmi les objectifs de l'Union européenne – même si cette expression est traduite, en anglais, par un moins éloquent « social market economy »...

Enfin, Caritas Europa collabore étroitement avec d'autres acteurs d'Eglise, tant à l'échelle de l'Union européenne qu'à celle du continent européen, en particulier avec sa consœur protestante, Eurodiaconia, ainsi qu'avec la Commission des Episcopats de la Communauté Européenne (COMECE). Cette collaboration porte principalement sur la question des migrations, mais est en train de se développer également sur les questions sociales.

3. Conclusions

La cause de l'économie sociale et solidaire ne figure pas parmi les thèmes d'action explicites de Caritas Europa ; toutefois, cette dernière y contribue indirectement à travers son travail de mise en réseau et de renforcement de ses membres, particulièrement ceux issus des nouveaux Etats membres de l'Union européenne. Le « modèle social européen », dont l'économie sociale constitue l'un des piliers, ne constitue en effet pas un modèle unique, mais bien le fruit d'une fécondation mutuelle de plus en plus intime de modèles sociaux très différents, mais dont les points communs sont toutefois suffisamment importants pour qu'on puisse les distinguer de ceux en vigueur dans d'autres régions du monde.

Au moment où ce processus d'interpénétration et d'apprentissage mutuel est violemment remis en cause, il importe de souligner, plus que jamais, son originalité et ses réussites. A défaut, nous laisserons le champ libre aux idéologies extrêmes qui, comme c'est souvent le cas, se rejoignent pour faire ici, en l'occurrence, le lit des égoïsmes nationaux et des replis frileux. L'ancien commissaire européen Pascal Lamy, aujourd'hui président de l'organisation mondiale du commerce, déclarait récemment : « La maîtrise de la mondialisation est désormais le véritable enjeu de la construction européenne ». Il serait impardonnable de se soustraire aux responsabilités qu'elle implique.

Patrick De Bucquois
Consultant en politique sociale

¹ Cfr www.act4europe.org. Ce « groupe de contact » ne doit pas être confondu avec le récent « groupe de liaison avec les organisations et réseaux européens de la société civile » mis en place au sein du Comité économique et social européen.

Avancées de la réflexion du colloque le vendredi 20 mai

Le jeudi 19 mai, nous avons eu

les exposés de la table ronde suivi d'un débat riche, intéressant et par moments contradictoire permettant d'approfondir les diverses approches de l'économie solidaire et de la solidarité pour elle-même du point de vue d'un universitaire, d'un chef d'entreprise chrétien et d'un responsable d'ONG.

des témoignages sur différentes façons de vivre une économie solidaire

des carrefours permettant de reprendre les éléments les plus significatifs de la Table ronde et des témoignages et de réfléchir à l'opportunité du projet de manifeste écrit au cours des mois précédents ainsi qu'à l'élaboration d'un plan d'action.

Le vendredi 20 mai, nous avons

écouté les conclusions et recommandations des 3 carrefours (cf. les documents : « questions des carrefours » et « reprise des carrefours »)

entendu l'exposé du Père Edouard Herr, Jésuite, conseiller ecclésiastique de l'UNIAPAC sur « l'Economie solidaire, une approche par l'enseignement social de l'Eglise »

ainsi que celui de Mr Patrick de Bucquois, représentant Caritas Europa.

A l'issue de cette session, nous avons discuté le projet de manifeste. Ce projet de manifeste a été rejeté en tant que tel. Il peut servir de document de base pour l'élaboration d'un autre document. Devant les opinions et propositions diverses, il a été décidé qu'un petit groupe de 5 personnes reprenne l'ensemble du débat et formule une proposition précise qui serait discutée par l'ensemble des participants.

Compte-rendu du travail de ce groupe

Nécessité d'un document qui propose une réflexion critique sur la pratique de l'économie, réflexion qui se projette vers l'avenir.

Qu'il dise notre position de base en tant que chrétiens responsables d'OIC, d'ONG, qu'il soit clair sur l'objectif suivi par la Conférence des OIC et sur ses propositions à la Société Civile.

Ce document devrait être le compte-rendu d'échanges au sein de chacune des OIC sur les thèmes évoqués : toute la richesse de l'expérience accumulée par l'OIC sur le sujet. Nous pourrions en tirer, ensuite, des pistes et un plan d'action pour l'avenir.

Il est très prématuré de sortir un document qui ne fasse pas consensus.

Un texte

- qui puisse marquer une orientation claire et un consensus au sein de la Conférence,
- qui permette d'aller plus loin dans la compréhension et la mise en pratique de l'Enseignement Social de l'Eglise,
- qui précise notre rôle de laïcs chrétiens.

Il nous faudra beaucoup travailler, avec des étapes intermédiaires, avant d'arriver à un manifeste.

Il faudrait deux textes :

- Un manifeste de 2 pages au maximum
- Un texte plus documenté permettant de fonder les arguments.

Il faudrait structurer ce document en tenant compte de l'exposé d'Edouard Herr.

Pouvons-nous produire un manifeste ? Nous avons des pratiques nettement différentes dans nos diverses OIC. Il faudrait que ce texte relate nos visions et nos expériences différentes et qu'il soit introduit par un document qui dise qui nous sommes et ce que nous voulons, notre positionnement de chrétiens en lien avec l'Enseignement Social de l'Eglise. Ce document d'introduction pourrait être le manifeste.

Il nous faudra, donc, faire remonter de nombreux témoignages.

En fait, il faudrait définir la mission prophétique des OIC au XXI^e siècle. Chacune de nos OIC est dans un champ différent et spécifique mais notre cœur est commun : l'espérance évangélique à promouvoir.

Nous ne sommes que peu d'OIC à participer au colloque parce que les autres n'en ont pas saisi l'enjeu. Il faudrait écrire un petit document sur l'approche de l'économie solidaire par les OIC. Il faudra l'adapter au monde des enfants, des adolescents, etc. Qu'il ait une valeur éducative. Pour préparer l'avenir.

Conclusions

Pour l'AG de la Conférence des OIC de novembre 2005,

Écrire un document de 1 page (ou 2) disant qui nous sommes et quelles sont nos objectifs par rapport à l'économie solidaire

Sensibiliser nos OIC pour qu'elles fassent remonter de multiples expériences de terrain ainsi qu'une analyse, un discernement sur le vécu de ces expériences

Pour l'AG de 2007, concevoir un document de fond

- Qui nous sommes
- Quelles sont les objectifs de la Conférence et des OIC par rapport à l'économie solidaire
- Quelle est notre position de chrétiens
- Une analyse de la réalité économique du monde, en tenant compte de nos analyses différentes, de nos pratiques différentes
- Faire des propositions concrètes.

Pour ces deux documents, partir de l'exposé d'Edouard Herr, partir de l'Enseignement Social de l'Eglise.

Discussion en plénière

Il faudrait mettre en exergue deux aspects

- Un document pour les membres des OIC
- L'engagement et la formation = un travail d'appropriation pour lequel il faudra du temps.

Etablir un lien entre ces documents et un plan d'action car nous sommes sur le terrain, nous sommes des mouvements d'action. Caritas a des plans d'action. Il faudrait trouver de bonnes articulations avec eux et mettre à profit leur expertise pour se relier avec eux.

Il faudrait aussi mettre en place une stratégie commune entre les Centres et la Conférence et qu'à Jérusalem, il y ait une résolution structurante pour les années 2006-2007.

Il nous faut avoir un lien fort avec le CCFD. Nous avons une complémentarité très directe. La CIDSE a une réelle expertise, des outils d'analyse et de réflexion. Nous devons mettre en forme ce partenariat.

Il est important que ce groupe de réflexion travaille sur les jeunes, la pauvreté, le Sud. Il peut y avoir des lieux (Paris, Bruxelles, Genève, des villes du Sud, etc.) où on pourrait créer des lieux de travail, des pôles de réflexion, base de réseaux opérationnels. Il pourrait être possible d'articuler des modes d'action collective et, en particulier, par rapport à l'Union européenne.

Créer un réseau, cela engage. Il faut un projet précis à ce réseau : microcrédit, finances, etc. Priorité au microcrédit pour donner l'accès au financement sur le terrain.

- Recherche de financement pour nos OIC.

Le but d'un document solide :

- Manifester le rôle de laïcs chrétiens au sein de la société solidaire ;
- Emettre un avis sur la situation mondiale de l'économie avec ses distorsions ;
- Proposer des changements de structures au plan international avec une échéance proche dans le cadre d'une solidarité mondiale ;
- Affirmer le rôle prophétique d'incitation au plan local vis-à-vis de l'économie mondiale

Importance de la visibilité de la Conférence des OIC. Nous pêchons souvent par manque de communication claire. Nous donnons trop l'image d'une structure aux dépens du message que nous portons.

J'ai peur que la constitution d'un réseau soit prématurée.

Nous, responsables d'OIC, nous nous engageons complètement. Notre premier travail devra être de sensibiliser nos mouvements nationaux et de demander qu'ils nous fassent remonter les engagements concrets qui existent actuellement.

A l'AG de Jérusalem, les OIC s'engageront pour au moins 2 ans. Nous discuterons de la formation d'un réseau (ou de plusieurs sur des pôles différents) et des moyens à prendre pour qu'il puisse fonctionner efficacement. Réseau entre OIC et avec d'autres organisations qui poursuivent des buts semblables.

Nous discuterons aussi du document discuté ci-dessus, à écrire, si possible, avec d'autres (Caritas, CIDSE, autres...).

Annexe 1

Participants

Association catholique internationale de services pour la jeunesse féminine	Edith CHAUVEAU	edith.chauveau@laposte.net
Association internationale des charités	Solange CHOPPIN DE JANVRY	choppin@noos.fr
Caritas Internationalis	Patrick de BUCQUOIS	pdebucquois@caritas-europa.org
Comité catholique contre la faim et pour le développement	Nathalie GRIMOUD Françoise POISSON	n.grimoud@ccfd.asso.fr POISSONFanfan@aol.com
Centre catholique international de coopération avec l'UNESCO	Gilles DELIANCE	infos@ccic-unesco.org
Conférence internationale catholique du guidisme	Silvia STAIB de CHANES Marie-Thérèse MARCHAND	cicg_coordmundial@yahoo.com.ar gdfmarchand@wanadoo.fr
Conférence des OIC	Fernand VINCENT	fernand.vincent@ired.org
Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques	Josette PERROUIN	perrouin.claude@wanadoo.fr
Fédération internationale des universités catholiques	Odile MOREAU	moreau.odile@free.fr
Humanité Nouvelle	Chantal GREVIN Mme MARTINET Jean-Louis BECOT	jose.grevin@wanadoo.fr
Jeunesse ouvrière chrétienne internationale	Anna CIROCCO	joci.jociycw.net
Mouvement international d'apostolat des milieux sociaux indépendants	Blandine BADIGNON Daniel GUÉRY D. LEMAU de TALANCE	BBadignon@aol.com dguery@club-internet.fr dlemaudet@free.fr
Mouvement international de jeunesse agricole et rurale catholique	Aline FAY	a.fay@mrjc.org
Mouvement mondial des travailleurs chrétiens	Brigitte NDONG	bndong.mmtc@skynet.be
Organisation mondiale des anciens élèves de l'enseignement catholique	Marie-Françoise ROCHE	
Pax Romana MIIC	Jean BUSSAC	bussac.jean@wanadoo.fr
SIGNIS	Daniel VAN ESPEN	daniel.vanespen@signis.net
Union internationale chrétienne des dirigeants d'entreprise	Benoît BONAMY Etienne WIBAUX Nicolas CEZARD Philippe LEDOUBLE Edouard HERR	benoit.bonamy@uniapac.org etienne.wibaux@uniapac.org nicolas.cezard@wanadoo.fr ledouble@club-internet.fr
Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO	Mgr. Francesco FOLLO	op.saint-siege@unesco.org
Intervenants	Jean-Michel SERVET Olivier GIRARD	Jean-Michel.Servet@iued.unige.ch ogirard@neuf.fr

Annexe 2

L'économie de marché et l'économie solidaire Exposé de Monsieur De Woot

Nous pouvons pressentir l'évolution générale et systémique de l'économie de marché. L'économie solidaire est porteuse d'un certain nombre de valeurs d'avenir dont le développement durable. Il est possible de mettre en valeur des liens réels entre un système économique libéral à réformer et une vision du monde qui est celle de l'économie solidaire.

Comment évolue le monde ?

Le système d'économie de marché s'accélère. Il devient de plus en plus puissant et de moins en moins régulé.

Hypothèse de travail : ce système devient insoutenable. Il faut le changer.

L'économie de marché se généralise : c'est la globalisation qui est de plus en plus puissante et de plus en plus sous l'emprise des financiers.

Pourquoi ce système se renforce-t-il ? Il a de nouvelles armes puissantes : il s'est emparé de la science et de la technologie. La concurrence amène à remplacer les produits anciens par des produits nouveaux : c'est la « **destruction créatrice** ». Les découvertes que permettent la science et la technologie en sont l'arme majeure. L'utilisation de la science conforte l'économie de marché et inversement. La destruction créatrice casse des milliers d'entreprises. Elle accroît la fracture numérique.

Des espaces nouveaux

Le champ est immense, planétaire. Les vrais acteurs de la globalisation sont les multinationales, grandes et petites. Le champ est très ouvert. A la suite de l'école de Chicago, le monde est entré dans une aire de dérégulation, de privatisation. L'espace économique mondial n'est pas régulé au plan légal, politique alors que les pays-nations ainsi que l'Union européenne sont surrégulés. Ceci fait que les grands acteurs multinationaux ont le champ complètement libre. Ils peuvent faire à peu près n'importe quoi. Même l'OMC ne suffit pas à les réguler.

C'est un fait que ces acteurs économiques travaillent dans un **vide éthique quasi-total**. La logique est instrumentale : le système est bon car il fonctionne, car il crée du profit. On ne remet pas en cause le système. Ses acteurs limitent l'éthique à **l'intégrité** : ne pas trop mentir, voler, tuer. La vraie éthique, qui donne du sens, est absente. Elle n'est pas du tout enseignée dans les écoles de gestion. On y enseigne l'efficacité. Il n'y a aucun séminaire sur le « sens ».

Un élément de la performance est la croissance. Ce qui est considéré comme un bien en soi.

Le modèle actuel devient insoutenable

- Il a tendance à s'accélérer. Le danger : les laissés pour compte du progrès (les immigrés dans le Nord ; les pays pauvres ; etc.). Cela déshumanise. Le système n'est pas humain.
- Ses formidables ressources s'orientent en fonction des besoins solvables. Ce sont ceux qui possèdent qui font le marché. Cela laisse hors du jeu ceux qui ne peuvent pas payer. Les investissements ne vont pas dans les pays pauvres, la recherche sur les médicaments orphelins ne trouve pas de financement, etc.
- L'invasion du non-marchand par le marchand. Exemple : la culture conditionnée par la pub, l'audimat. Les groupes multimédias occupent le terrain. La diversité culturelle est ainsi détruite. C'est vrai aussi pour l'éducation. Même dans nos démocraties on voit s'installer une éducation à deux vitesses. Un découplage se fait.

- En couvrant le monde, le système économique détruit les structures anciennes : la paysannerie, les sociétés traditionnelles.

Le système devient insoutenable malgré tous ses aspects très positifs (car il crée de la richesse qui profite au plus grand nombre). C'est un avantage à ne pas perdre car tout système économique est difficile à construire. Il faudrait orienter les efforts des organisations de la Société Civile (ONG) qui critiquent, qui contestent le système de l'économie de marché vers un travail d'**humanisation** de cette économie de marché plutôt que vers sa casse.

L'économie de marché est un système très efficace et très créateur. Mais il faudrait l'orienter vers les besoins de l'humanité et non pour les profits de quelques-uns.

Ce système peut-il évoluer ?

J'ai une vision optimiste de l'avenir. C'est jouable. Il est possible de faire évoluer le système. A deux conditions :

- que les entrepreneurs eux-mêmes se rendent compte des problèmes de pollution, de pauvreté, etc. qu'ils engendrent.
- que l'on mette en place des éléments de gouvernance mondiale, des règles du jeu. Pas un gouvernement mondial, c'est de l'utopie. Mais des éléments de gouvernance mondiale.

Beaucoup de chefs d'entreprise prennent conscience des problèmes. Ils sont très ouverts à la recherche de solutions.

Ce que je prône :

Il faut élargir les finalités de l'entreprise.

Les financiers, l'école de Chicago disent : il faut faire du profit pour l'actionnaire seul.

Les chefs d'entreprise ont des réponses beaucoup plus complexes car ils sont conscients de toutes les parties qui ont un droit sur l'entreprise : les pouvoirs publics, la ville, l'environnement, le personnel, les institutions sociales, etc.

Ils ont une nouvelle vision de l'entreprise : faire des progrès économiques et techniques. Innover. Aider les gens à avoir un niveau de vie supérieur à ce qu'il était avant.

Il faut amener progressivement les chefs d'entreprise à **se poser les questions du sens de leur action.**

Le progrès matériel n'est pas condamnable en soi mais il n'assure pas nécessairement les autres progrès (social, intellectuel, spirituel, etc.) Il est important de s'interroger sur le mythe de Prométhée (figure mythologique de l'entrepreneur) qui est un Titan, un héros mais maudit : le progrès matériel est ambigu. Or aucune école de gestion ne dit cela.

Il faut travailler à une évolution politique

En Europe, il y a un dialogue social plus ou moins bien tempéré. Les chefs d'entreprise savent dialoguer avec les syndicats. Ce dialogue doit s'ouvrir à d'autres et, en particulier, aux ONG. Ouvrir l'entreprise aux conséquences de ce qu'elle fait. Exemple des OGM : Ils ne posent pas de problèmes pour la santé. Mais pour l'environnement ?

Le monde des ONG est un autre monde, plus virulent, que les chefs d'entreprise appréhendent. Il faut apprendre à se parler.

L'économie solidaire

Elle est basée sur le concept que tous en sont partie prenante.

La Grameen Bank : ce sont les clients et les autorités locales qui discutent avec ses responsables. Tous les intérêts doivent être parties prenantes aux débats.

Il faut avoir une **éthique de l'avenir** plutôt qu'une éthique du seul présent.

Il y a, dans le monde des entreprises, beaucoup de proclamations d'intégrité. Le meilleur code d'éthique des USA était celui d'ENRON !!!

Les entreprises solidaires croient en leurs valeurs morales car elles se sont construites sur ces valeurs. Elles se soucient de l'avenir : quel monde voulons-nous construire ensemble ? C'est, pour elles, une question essentielle. Alors que l'économie de marché dit que c'est l'affaire de l'Etat.

L'éthique du futur : c'est autre chose. Cf Habermas : l'éthique du visage. Aujourd'hui, on ne voit plus la souffrance, celle du licencié ou celle de l'Africain qui meurt du SIDA. Les ONG ne font-elles pas entendre les cris des souffrances humaines ? Les médias aussi.

Ce début de mouvement d'ensemble se développera si le monde politique bouge au plan mondial. En Europe, les partis de Gauche comme les syndicats ont de l'influence et sont ouverts. Le système s'ajuste sur les travailleurs et non sur les actionnaires.

Il y a urgence. A-t-on une vision suffisante ? Ce qui ferait vraiment changer les choses, ce sont les exemples concrets telle que la Grameen Bank. Il faut s'engager. Dans un processus large. On évoluera par tâtonnements. Des processus cumulatifs qui feront boule de neige.

Ce processus doit être basé sur la gestion des paradoxes : l'économie de marché **et** l'économie solidaire (et non pas « ou »).

La mondialisation ne va-t-elle pas vers sa belle mort car il n'y a plus de pluralité ? Il y a plusieurs sortes de globalisation : la scientifique, celle des réseaux de la Société Civile. Le Forum Social Mondial est un contre-feu à la globalisation libérale.

On commence à faire l'expérience des limites.

Le concept de l'économie solidaire prépare l'évolution de l'économie de marché.

On fait de l'économie solidaire pour produire des résultats qui satisfassent tout le monde.

Actuellement, dans les bilans des entreprises, il y a trois bilans : financier, social et vert.

Concept de processus : rendre un service ; réaliser un produit utile. Il y a un processus de concertation, de dialogue, de débat avant le lancement d'un produit.

L'éthique, c'est l'engagement vers un monde à construire. On peut réconcilier des intérêts différents.

Exemple avec le problème de l'eau en particulier dans les pays du Sud : les ONG regroupent les gens. Elles se battent pour cette valeur que l'eau est indispensable à moindre coût pour tous. Elles ont ainsi un poids politique. Elles peuvent élaborer un projet compatible avec les intérêts de la population. Des spécialistes peuvent être sollicités. L'aide internationale appuiera ce projet. Les compagnies des eaux peuvent accepter un tel projet et apporter leur collaboration.

Il existe quatre domaines dans lesquels il peut y avoir collaboration entre l'économie libérale et l'économie solidaire :

L'eau

L'habitat

La lutte contre la faim, l'agriculture, l'acheminement des produits agricoles

L'éducation et l'information.

Il devrait y avoir une étroite coopération entre l'économie solidaire proche du terrain et l'économie de marché qui a la technique et l'expérience de la gestion. Mais cela passe par l'aide internationale.

Le rêve : à côté de l'économie de concurrence, une économie de coopération.

Avec quatre conditions :

- Les créations d'emploi sur des projets utiles au pays, localement. Il faut que le projet corresponde aux besoins et aux compétences du pays.
- L'éducation : La condition à moyen et long terme pour créer des emplois. Le travailleur spécialisé trouve un emploi.
- L'investissement étranger : La multinationale qui vient mettre de l'argent dans le pays.
- L'auto développement par les associations du pays.

Rôle de l'Eglise et de ses organisations

Les OIC ont comme vocation d'être la présence agissante de l'Eglise.
La Doctrine Sociale de l'Eglise. Un document récent de la COMECE.

La rencontre du monde de l'économie, de la politique, de la Société Civile, c'est tout à fait positif.

L'Eglise est universelle. Elle a le rare privilège d'être très internationalisée, d'avoir une vision globale. Ne serait-il pas important que les organisations de l'Eglise qui ont de l'influence sur les organisations de l'ONU approfondissent ensemble leur vision des réalités pour avoir des positions cohérentes au cours des réunions auxquelles elles participent ? Ne faudrait-il pas utiliser plus les réseaux, Internet ?

Le Développement durable est dans la ligne de la Doctrine Sociale de l'Eglise.

Avons-nous une réelle politique de communication, de présence dans les medias ? Il faut développer une politique de relations publiques. Il faudrait aussi que vous travailliez plus avec les Universités. De jeunes universitaires, de jeunes chercheurs pourraient mettre leurs compétences, leur enthousiasme au service de la vocation, de l'action de vos OIC.

Pourquoi ne seriez-vous pas promoteurs d'une Encyclique sur le Développement durable : quel monde construire ensemble ?

Il existe un courant de pensée qui a une thèse sur la Création inachevée. La Chénose. Dieu aurait créé un monde inachevé pour que nous humanisions la Création : ne nous étonnons pas des imperfections de notre monde mais travaillons à les corriger.

Dans la Genèse, avant la Création, il n'y avait pas le néant mais le chaos. La Création, c'est de mettre de l'ordre dans ce chaos. Nous avons à donner du sens, de la finalité et à transformer la violence en douceur.

Question-réponse :

Quels sont les éléments de gouvernance internationale ?

Les acteurs : Les Droits de l'homme ; les grandes conférences de l'ONU ; les Institutions de l'ONU ; l'Eglise

Les actions : Le global contact de Koffi Anan ; le Forum Social Mondial ; le Club de Rome ; le Groupe de Lisbonne ; l'Union européenne ; etc.

L'UNESCO travaille sur l'éthique des sciences et des techniques.

Je vous suggère d'écrire un manifeste sur vos valeurs et votre pratique de l'économie solidaire et du développement durable. Vous aurez ainsi un texte sur lequel toutes les OIC pourraient s'accorder et s'appuyer pour travailler dans le même sens à un développement durable.

Annexe 3

SOLLICITUDO REI SOCIALIS

38. C'est un chemin long et complexe et, de plus, rendu constamment précaire soit par la fragilité intrinsèque des desseins et des réalisations humaines, soit par les mutations des conditions externes extrêmement imprévisibles. Il faut cependant avoir le courage de se mettre en route et, lorsqu'on a fait quelques pas ou parcouru une partie du trajet, aller jusqu'au bout.

Dans le contexte de ces réflexions, la décision de se mettre en route et de continuer à marcher prend, avant tout, une portée morale que les hommes et les femmes croyants reconnaissent comme requise par la volonté de Dieu, fondement unique et vrai d'une éthique qui s'impose absolument.

Il est souhaitable aussi que les hommes et les femmes privés d'une foi explicite soient convaincus que les obstacles opposés au développement intégral ne sont pas seulement d'ordre économique, mais qu'ils dépendent d'attitudes plus profondes s'exprimant, pour l'être humain, en valeurs de nature absolue. C'est pourquoi il faut espérer que ceux qui sont responsables envers leurs semblables, d'une manière ou d'une autre, d'une «vie plus humaine», inspirés ou non par une foi religieuse, se rendent pleinement compte de l'urgente nécessité d'un changement des attitudes spirituelles qui caractérisent les rapports de tout homme avec lui-même, avec son prochain, avec les communautés humaines même les plus éloignées et avec la nature; cela en vertu de valeurs supérieures comme le bien commun ou, pour reprendre l'heureuse expression de l'encyclique *Populorum progressio*, « le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes »(66).

Pour les chrétiens, comme pour tous ceux qui reconnaissent le sens théologique précis du mot «péché», le changement de conduite, de mentalité ou de manière d'être s'appelle «conversion», selon le langage biblique (cf. Mc 1, 15; Lc 13, 3. 5; Is 30, 15). Cette conversion désigne précisément une relation à Dieu, à la faute commise, à ses conséquences et donc au prochain, individu ou communauté. Dieu, qui «tient dans ses mains le cœur des puissants»(67) et le cœur de tous les hommes, peut, suivant sa propre promesse, transformer par son Esprit les «cœurs de pierre» en «cœurs de chair» (cf. Ez 36, 26).

Sur le chemin de la conversion désirée, conduisant à surmonter les obstacles moraux au développement, on peut déjà signaler, comme valeur positive et morale, la conscience croissante de l'interdépendance entre les hommes et les nations. Le fait que des hommes et des femmes, en diverses parties du monde, ressentent comme les concernant personnellement les injustices et les violations des droits de l'homme commises dans des pays lointains où ils n'iront sans doute jamais, c'est un autre signe d'une réalité intériorisée dans la conscience, prenant ainsi une connotation morale.

Il s'agit, avant tout, du fait de l'interdépendance, ressentie comme un système nécessaire de relations dans le monde contemporain, avec ses composantes économiques, culturelles, politiques et religieuses, et élevé au rang de catégorie morale. Quand l'interdépendance est ainsi reconnue, la réponse correspondante, comme attitude morale et sociale et comme «vertu», est la solidarité. Celle-ci n'est donc pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous. Une telle détermination est fondée sur la ferme conviction que le développement intégral est entravé par le désir de profit et la soif de pouvoir dont on a parlé. Ces attitudes et ces «structures de péché» ne peuvent être vaincues - bien entendu avec l'aide de la grâce divine - que par une attitude diamétralement opposée: se dépenser pour le bien du prochain en étant prêt, au sens évangélique du terme, à «se perdre» pour l'autre au

lieu de l'exploiter, et à « le servir » au lieu de l'opprimer à son propre profit (cf. Mt 10, 40-42; 20, 25; Mc 10, 42-45; Lc 22, 25-27).

39. La pratique de la solidarité à l'intérieur de toute société est pleinement valable lorsque ses membres se reconnaissent les uns les autres comme des personnes. Ceux qui ont plus de poids, disposant d'une part plus grande de biens et de services communs, devraient se sentir responsables des plus faibles et être prêts à partager avec eux ce qu'ils possèdent. De leur côté, les plus faibles, dans la même ligne de la solidarité, ne devraient pas adopter une attitude purement passive ou destructrice du tissu social, mais, tout en défendant leurs droits légitimes, faire ce qui leur revient pour le bien de tous. Les groupes intermédiaires, à leur tour, ne devraient pas insister avec égoïsme sur leurs intérêts particuliers, mais respecter les intérêts des autres.

Dans le monde contemporain, on trouve comme signes positifs le sens croissant de la solidarité des pauvres entre eux, leurs actions de soutien mutuel, les manifestations publiques sur le terrain social sans recourir à la violence, mais en faisant valoir leurs besoins et leurs droits face à l'inefficacité et à la corruption des pouvoirs publics. En vertu de son engagement évangélique, l'Eglise se sent appelée à être aux côtés des foules pauvres, à discerner la justice de leurs revendications, à contribuer à les satisfaire, sans perdre de vue le bien des groupes dans le cadre du bien commun.

Par analogie, le même critère s'applique dans les relations internationales. L'interdépendance doit se transformer en solidarité, fondée sur le principe que les biens de la création sont destinés à tous ce que l'industrie humaine produit par la transformation des matières premières, avec l'apport du travail, doit servir également au bien de tous.

Dépassant les impérialismes de tout genre et la volonté de préserver leur hégémonie, les nations les plus puissantes et les plus riches doivent avoir conscience de leur responsabilité morale à l'égard des autres, afin que s'instaure un véritable système international régi par le principe de l'égalité de tous les peuples et par le respect indispensable de leurs légitimes différences. Les pays économiquement les plus faibles, ou restant aux limites de la survie, doivent être mis en mesure, avec l'assistance des autres peuples et de la communauté internationale, de donner, eux aussi, une contribution au bien commun grâce aux trésors de leur humanité et de leur culture, qui autrement seraient perdus à jamais.

La solidarité nous aide à voir l'« autre » - personne, peuple ou nation - non comme un instrument quelconque dont on exploite à peu de frais la capacité de travail et la résistance physique pour l'abandonner quand il ne sert plus, mais comme notre « semblable », une « aide » (cf. Gn 2, 18. 20), que l'on doit faire participer, à parité avec nous, au banquet de la vie auquel tous les hommes sont également invités par Dieu. D'où l'importance de réveiller la conscience religieuse des hommes et des peuples.

Ainsi l'exploitation, l'oppression, l'anéantissement des autres sont exclus. Ces faits, dans la division actuelle du monde en blocs opposés, se rejoignent dans le danger de la guerre et dans le souci excessif de la sécurité, aux dépens bien souvent de l'autonomie, de la liberté de décision, même de l'intégrité territoriale des nations les plus faibles qui entrent dans les soi-disant « zones d'influence » ou dans les « périmètres de sécurité ».

Les « structures de péché » et les péchés qu'elles entraînent s'opposent d'une manière tout aussi radicale à la paix et au développement, parce que le développement, suivant la célèbre expression de l'encyclique de Paul VI est « le nouveau nom de la paix » (68).

Ainsi la solidarité que nous proposons est le chemin de la paix et en même temps du développement. En effet, la paix du monde est inconcevable si les responsables n'en viennent pas à reconnaître que l'interdépendance exige par elle-même que l'on dépasse la politique des blocs, que l'on renonce à toute forme d'impérialisme économique, militaire ou politique, et que l'on transforme

la défiance réciproque en collaboration. Cette dernière est précisément l'acte caractéristique de la solidarité entre les individus et les nations.

La devise du pontificat de mon vénéré prédécesseur Pie XII était *Opus iustitiae pax*, la paix est le fruit de la justice. Aujourd'hui on pourrait dire, avec la même justesse et la même force d'inspiration biblique (cf. Is 32, 17; Jc 3, 18) : *Opus solidaritatis pax*, la paix est le fruit de la solidarité.

L'objectif de la paix, si désiré de tous, sera certainement atteint grâce à la mise en œuvre de la justice sociale et internationale, mais aussi grâce à la pratique des vertus qui favorisent la convivialité et qui nous apprennent à vivre unis afin de construire dans l'unité, en donnant et en recevant, une société nouvelle et un monde meilleur.

40. La solidarité est sans aucun doute une vertu chrétienne. Dès le développement qui précède on pouvait entrevoir de nombreux points de contact entre elle et l'amour qui est le signe distinctif des disciples du Christ (cf. Jn 13, 35).

A la lumière de la foi, la solidarité tend à se dépasser elle-même, à prendre les dimensions spécifiquement chrétiennes de la gratuité totale, du pardon et de la réconciliation. Alors le prochain n'est pas seulement un être humain avec ses droits et son égalité fondamentale à l'égard de tous, mais il devient l'image vivante de Dieu le Père, rachetée par le sang du Christ et objet de l'action constante de l'Esprit Saint. Il doit donc être aimé, même s'il est un ennemi, de l'amour dont l'aime le Seigneur, et l'on doit être prêt au sacrifice pour lui, même au sacrifice suprême : « Donner sa vie pour ses frères » (cf. 1 Jn 3, 16).

Alors la conscience de la paternité commune de Dieu, de la fraternité de tous les hommes dans le Christ, « fils dans le Fils », de la présence et de l'action vivifiante de l'Esprit Saint, donnera à notre regard sur le monde comme un nouveau critère d'interprétation. Au-delà des liens humains et naturels, déjà si forts et si étroits, se profile à la lumière de la foi un nouveau modèle d'unité du genre humain dont doit s'inspirer en dernier ressort la solidarité. Ce modèle d'unité suprême, reflet de la vie intime de Dieu un en trois personnes, est ce que nous chrétiens désignons par le mot « communion ».

Cette communion spécifiquement chrétienne, jalousement préservée, étendue et enrichie avec l'aide du Seigneur, est l'âme de la vocation de l'Eglise à être « sacrement » dans le sens déjà indiqué.

La solidarité doit donc contribuer à la réalisation de ce dessein divin tant sur le plan individuel que sur celui de la société nationale et internationale. Les « mécanismes pervers » et les « structures de péché » dont nous avons parlé ne pourront être vaincus que par la pratique de la solidarité humaine et chrétienne à laquelle l'Eglise invite et qu'elle promeut sans relâche. C'est seulement de cette manière que beaucoup d'énergies positives pourront être libérées entièrement au bénéfice du développement et de la paix.

De nombreux saints canonisés par l'Eglise offrent d'admirables témoignages de cette solidarité et peuvent servir d'exemple dans les difficiles circonstances actuelles. Entre tous, je voudrais rappeler saint Pierre Claver qui s'est mis au service des esclaves à Carthagène des Indes, et saint Maximilien-Marie Kolbe qui offrit sa vie pour un déporté inconnu de lui dans le camp de concentration d'Auschwitz-Oswiecim.

42. En revenant maintenant à la question initiale, peut-on dire que, après l'échec du communisme, le capitalisme est le système social qui l'emporte et que c'est vers lui que s'orientent les efforts des pays qui cherchent à reconstruire leur économie et leur société ? Est-ce ce modèle qu'il faut proposer aux pays du Tiers-Monde qui cherchent la voie du vrai progrès de leur économie et de leur société civile ?

La réponse est évidemment complexe. Si sous le nom de « capitalisme » on désigne un système économique qui reconnaît le rôle fondamental et positif de l'entreprise, du marché, de la propriété privée et de la responsabilité qu'elle implique dans les moyens de production, de la libre créativité humaine dans le secteur économique, la réponse est sûrement positive, même s'il serait peut-être plus approprié de parler d'« économie d'entreprise », ou d'« économie de marché », ou simplement d'« économie libre ». Mais si par « capitalisme » on entend un système où la liberté dans le domaine économique n'est pas encadrée par un contexte juridique ferme qui la met au service de la liberté humaine intégrale et la considère comme une dimension particulière de cette dernière, dont l'axe est d'ordre éthique et religieux, alors la réponse est nettement négative.

La solution marxiste a échoué, mais des phénomènes de marginalisation et d'exploitation demeurent dans le monde, spécialement dans le Tiers-Monde, de même que des phénomènes d'aliénation humaine, spécialement dans les pays les plus avancés, contre lesquels la voix de l'Eglise s'élève avec fermeté. Des foules importantes vivent encore dans des conditions de profonde misère matérielle et morale. Certes, la chute du système communiste élimine dans de nombreux pays un obstacle pour le traitement approprié et réaliste de ces problèmes, mais cela ne suffit pas à les résoudre. Il y a même un risque de voir se répandre une idéologie radicale de type capitaliste qui refuse jusqu'à leur prise en considération, admettant a priori que toute tentative d'y faire face directement est vouée à l'insuccès, et qui, par principe, en attend la solution du libre développement des forces du marché.

Annexe 4

PROJET DE MANIFESTE SUR L'ECONOMIE SOLIDAIRE

L'économie mondialisée est incontournable.

Elle est le fruit du développement des technologies, et, sous l'impulsion des entreprises, de la politique des Etats qui ont levé les obstacles à la liberté des marchés. Un unique espace économique et financier ne cesse ainsi de s'élargir. Il crée des sources de richesse qui globalement élèvent le niveau de vie d'une partie importante de la population dans la plupart des régions du monde. Il accroît régulièrement l'accès aux technologies, à l'information, aux progrès médicaux.

L'acteur le plus global aujourd'hui, c'est l'entreprise (industrie, services, finances). Elle a réussi à franchir simultanément tous les seuils de la globalisation : celui de la dimension (multinationales), celui de l'horizon temporel (stratégies de long terme), celui de la complexité (rationalités multiples et adaptation rapide), celui des informations et des communications (réseaux). Ceci a été accompagné de la montée en puissance du capitalisme financier.

Les insuffisances intrinsèques de l'économie libérale

Les aspects négatifs de ce système sont moins des dérives que des insuffisances intrinsèques. D'une part, si les agents intervenant dans ce système n'ont pas un comportement moral, « socialement responsable », c'est-à-dire prenant en compte le principe de solidarité, le système devient humainement dangereux. D'autre part, sans organisme régulateur de la concurrence à l'échelle du marché global, le système est en lui-même économiquement dangereux.

1 - Le métier de l'entreprise est de fabriquer des biens et des services. Le profit ne devrait pas être d'abord une fin en soi mais avant tout un moyen indispensable et légitime. Il est l'indice que l'entreprise répond aux attentes et aux besoins des consommateurs.

L'entreprise est une institution sociale. Elle doit répartir ses bénéfices entre les investissements nécessaires pour assurer son avenir, ses actionnaires, ses salariés et la satisfaction de ses clients. Il n'est pas forcément exclu qu'elle prenne en compte le bien commun, mais selon une échelle raisonnable de priorités successives. Elle n'a pas pour but direct de répondre aux besoins non solvables, mais elle participe par exemple aux besoins d'insertion sociale et de réalisation des personnes qu'elle emploie.

2 - L'obligation de faire du profit et d'assurer leur pérennité amène un certain nombre d'entreprises à rationaliser leurs coûts, à réduire leurs dépenses, à licencier mais aussi à investir et à embaucher. Le marché de l'emploi subit des dérégulations difficiles à prévenir et à contrôler. Les délocalisations, les migrations, la précarité de l'emploi et les discriminations rendent plus difficile l'application du droit des travailleurs. Les normes du travail peuvent être bafouées en particulier dans certaines régions du Sud.

Les conditions de la vie économique dans ces pays font que le nombre de chômeurs et de travailleurs précaires est important et les rejette dans le secteur informel, dans l'économie non déclarée, avec toute l'insécurité liée à la précarité de l'emploi, aux bas revenus. Dans d'autres pays, c'est un excès de réglementation et le poids de la protection du travail qui n'incite pas les employeurs à embaucher et contraint beaucoup de personnes à demeurer dans le secteur informel.

3 - L'économie mondialisée a pris le pas sur les pouvoirs politiques nationaux qui ont de moins en moins les moyens de la contrôler réellement et de lui imposer des normes. Une gouvernance politique mondiale est nécessaire. Elle est actuellement nettement insuffisante. Or une croissance économique indéfinie pose des problèmes structurels profonds qui sont en train de la rendre indésirable car elle atteint ses limites (en particulier dans les domaines de l'environnement,

de l'épuisement des ressources naturelles) et devient incompatible à terme avec les conditions mêmes de survie de l'espèce humaine.

4 - Elle se montre incapable d'assurer une répartition équitable des richesses d'où les grands maux de l'humanité liés à la rareté – la pauvreté, la famine, le non accès à l'eau potable, les pandémies, etc. Les mécanismes de répartition mis en place par les Etats n'existent pratiquement pas au niveau global et les inégalités ne cessent de croître. L'écart entre les pays riches et les pays pauvres est passé de 1 à 3 en 1820, à 10 en 1900, à 30 en 1960, à 75 en 2000. Les responsabilités de cet état de fait sont clairement partagées. L'aide au développement provenant des pays du Nord est loin d'atteindre les 0,7% promis par la totalité des Etats membres signataires des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Un certain nombre de pays du Sud ne décollent pas, voire s'appauvrissent encore. Les principales responsabilités de cet appauvrissement sont parfois celles des gouvernants de ces pays et de la corruption qui y règne. D'éventuels mécanismes de répartition au niveau global sont inopérants voire contre-productifs dans ce type de situation.

5 - Grâce aux subventions, les produits agricoles du Nord font une concurrence déloyale à ceux du Sud. Cette concurrence fait obstacle au développement agricole de ceux-ci. Elle les empêche d'obtenir des surplus financiers liés à leur commercialisation, surplus qui leur permettrait de générer un développement économique d'autres secteurs, en particulier industriels et des services. Certaines grandes firmes agroalimentaires imposent aux paysans leurs semences stériles et leurs produits phytosanitaires. Le monde rural dans de nombreuses régions vit une véritable perte d'autonomie.

6 - Le commerce mondial se libéralise. Les barrières douanières disparaissent. Les avantages comparatifs devraient, dans de nombreux domaines, profiter aux pays en voie de développement. C'est loin d'être le cas.

Une économie plus solidaire est possible :

1 - La notion d'économie sociale reprend du sens non seulement pour les acteurs de l'économie solidaire, mais aussi pour toutes les structures de l'économie de marché. Elle apporte une vision large qui interroge l'ensemble des acteurs économiques, sur leur propre métier et leur propre utilité sociale. Cela redonne du sens au métier d'entrepreneur.

Ce système libéral est le seul possible, mais il n'est bon que s'il met l'homme au cœur du système, que s'il donne la priorité à son épanouissement. L'économie sociale de marché répond à ce critère dans la mesure où elle prend en compte des considérations morales et sociales, en particulier la solidarité. Ce principe de solidarité, principe essentiel proposé par la Doctrine Sociale Chrétienne, est un devoir pour tous. Il devrait être partagé par tous les acteurs du circuit économique et c'est ce à quoi il faut viser.

2 - La dépendance des entreprises vis à vis des consommateurs s'est accrue. Plus que les salariés, les consommateurs sont des acteurs efficaces du changement social. Par leurs choix ils ont le pouvoir d'imposer aux entreprises le respect d'objectifs collectifs. Le rôle des investisseurs est aussi essentiel. L'investissement socialement responsable, de même que la consommation socialement responsable, peuvent et doivent devenir des tendances lourdes et inéluctables au sein de toutes nos sociétés. Nous devons viser à ce qu'aucun secteur de l'économie mondiale n'échappe à cette tendance bénéfique qui doit vraiment être générale.

3 - L'actuelle mondialisation de l'économie et de la finance est probablement inévitable et irréversible. Les formes et les contenus qu'elle a pris doivent être combattus, modifiés et mis sous contrôle. Pour cela, le travail de la société civile (les ONG) qui est apte à développer un plaidoyer et qui milite pour plus de justice sociale, de liberté et de démocratie, est politiquement fructueux

lorsqu'il trouve un soutien clair auprès d'un groupe de leaders politiques dans les instances gouvernementales et intergouvernementales. Dès qu'on sort des oppositions stériles entre groupes sociaux pour rechercher des collaborations sur des points d'accord possibles entre personnes de bonne volonté, on peut constituer des alliances aux résultats fructueux. L'écart entre les conceptions de certains des intervenants aux rencontres de Davos et certains qui participent aux Forums Sociaux Mondiaux n'est pas si important qu'on ne le pense. Promouvons un mouvement général de responsabilité sociale pour consommateurs, investisseurs, entreprises, institutions politiques...

4 - Les mouvements et associations jouent un rôle significatif au cours des Sommets sociaux mondiaux et régionaux grâce à leur réflexion et à leurs pratiques de terrain. Ces Sommets sociaux devraient proposer l'adoption de mécanismes régulateurs à l'échelle mondiale permettant de lutter contre l'actuelle politique monétaire, comme contre les dérives ou les insuffisances de l'économie de marché. Il faut lutter pour que celle-ci devienne socialement responsable et prenne en compte le devoir de solidarité de tous envers tous. Nous saluons les initiatives prises par les Etats membres ainsi que la résolution adoptée lors de la 61^{ème} session de la Commission des Droits de l'Homme concernant la désignation d'un expert chargé d'inventorier et préciser les normes relatives à la responsabilité et à la transparence de l'entreprise en matière de droits de l'homme pour les sociétés transnationales, approfondir la réflexion sur le rôle des États dans la réglementation et le contrôle efficaces du rôle de ces sociétés et entreprises en matière de droits de l'homme, notamment par le canal de la coopération .

Eléments d'un plan d'action :

Nous revendiquons la recherche et la promotion d'une bonne gouvernance en particulier au niveau international. Le devenir de nos sociétés passe par une véritable reconstruction de la citoyenneté. Nous contribuons à l'émergence d'une autre manière de vivre ensemble. Nous travaillons à mettre au cœur de la problématique du politique, du social et du culturel la solidarité de tous envers tous et le partage des ressources et de la richesse produite. Nous aspirons à la promotion d'une nouvelle forme de citoyenneté mondiale, appelant un système efficace de gouvernance mondiale. Dans ce sens nous soutenons les efforts déployés par l'Australie et d'autres Etats qui ont fait avancer la définition de la bonne gouvernance et ont adopté une résolution tendant à l'établissement d'une bonne gouvernance mondiale lors de la 61^{ème} session de la Commission des droits de l'Homme à Genève en avril 2005.

Nous promouvons la participation des membres de la société civile comme acteurs du changement social, de la démocratie participative et de la consommation responsable. Pour faire pression et soutenir les actions pour un nouvel ordre économique, financier et politique.

Nous militons pour une éthique de la responsabilité de manière à ce que

les décideurs économiques et financiers, tout en développant leur entreprise, tiennent compte de la dimension humaine, sociale et environnementale de leurs décisions en exerçant une vraie responsabilité sociale.

et que les responsables politiques prennent les moyens d'imposer des règles de bonne gouvernance. Une bonne gouvernance internationale implique nécessairement une vision commune et une meilleure coordination entre les Organisations internationales spécialisées dans le domaine politique (ONU, ECOSOC), économique et financier (FMI, Banque Mondiale), commercial (OMC), social (BIT, OMS, FAO), éducatif et culturel (UNESCO). Elle nécessite probablement une véritable refonte de ces institutions.

Nous favorisons tout ce qui permet concrètement à des personnes et à des groupes de se développer

par des actions locales :

Le microcrédit, moyen qui a fait ses preuves pour aider des personnes sans ressources à démarrer leur propre activité et à participer à leur propre développement

Les placements bancaires éthiques et/ou solidaires

Le commerce équitable qui permet une solidarité entre des acheteurs du Nord et des producteurs du Sud mais aussi entre les consommateurs et les producteurs dans les pays du Sud comme dans ceux du Nord

Le développement et le financement des coopératives de production

La souveraineté alimentaire qui donne la priorité à la production et la consommation locale

La suppression des aides à la production agricole dans les économies du Nord et la possibilité pour les pays du Sud de mettre en place des protections tarifaires compensatoires La promotion d'une vraie démocratie économique, politique et culturelle

par un lobbying et un plaidoyer aux plans national ou international : Les Organisations internationales et les Etats ont, au cours de plusieurs Conférences internationales, pris des engagements dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la promotion du plein emploi et de l'intégration sociale de tous ceux qui pour le moment sont exclus du progrès humain. Ces engagements sont loin d'être tenus en particulier les Objectifs de Développement du Millénaire. Ils sont pourtant essentiels pour permettre à la majeure partie de la population mondiale de vivre décemment.

Dans ce cadre, il nous faut aussi exiger des avancements structurels (gouvernance mondiale, régulation globale de la concurrence, suppression des paradis fiscaux, etc....). Sans cela, les efforts déployés par ailleurs pour réduire la pauvreté resteront largement vains.

Soutenons aussi les efforts de nombreux pays créant des structures régionales ou continentales pour, ensemble, partager leurs efforts dans les domaines de la bonne gouvernance, du développement, etc.

Tout ceci ne pourra devenir réalité que si nous croyons vraiment qu'un tel changement est possible. Cela suppose que nous changions notre cœur, nos manières d'être, de penser et d'agir, que nous convertissions nos mentalités et celles des membres de nos milieux, de nos réseaux. Le Christ nous a dit : « Je suis le chemin, la vérité et la vie ». Il nous appelle à vivre notre foi au cœur des réalités quotidiennes de nos vies et en particulier des réalités économiques, sociales et politiques sur lesquelles nous pouvons influencer, avoir du poids. Il attend de nous que nous donnions le témoignage qu'un autre monde est possible, fondé sur l'amour, la justice et la dignité de chaque personne, de chaque groupe humain.

La Doctrine Sociale de l'Eglise est, pour nous, une référence essentielle :

Aujourd'hui plus que jamais, pour faire face à l'accroissement de la population et pour répondre aux aspirations plus vastes du genre humain, on s'efforce à bon droit d'élever le niveau de la production agricole et industrielle, ainsi que le volume des services offerts. C'est pourquoi il faut encourager le progrès technique, l'esprit d'innovation, la création et l'extension d'entreprises, l'adaptation des méthodes, les efforts soutenus de tous ceux qui participent à la production, en un mot tout ce qui peut contribuer à cet essor. Mais le but fondamental d'une telle production n'est pas la seule multiplication des biens produits, ni le profit ou la puissance; c'est le service de l'homme: de l'homme tout entier, selon la hiérarchie de ses besoins matériels comme des exigences de sa vie intellectuelle, morale, spirituelle et religieuse; de tout homme, disons-nous, de tout groupe d'hommes, sans distinction de race ou de continent. C'est pourquoi l'activité économique, conduite selon ses méthodes et ses lois propres, doit s'exercer dans les limites de l'ordre moral, afin de répondre au dessein de Dieu sur l'homme. (Gaudium et Spes, 64)

Éléments pour une définition d'un apparent oxymoron : l'économie solidaire²

Chapitre d'un livre à paraître de Jean-Michel Servet

IUED Genève

Economie sociale, économie solidaire et pratiques solidaires

Le refus dans certains pays par de nombreux acteurs et penseurs de l'économie sociale traditionnelle de reconnaître l'économie solidaire comme une innovation, un dépassement ou une rupture n'a d'égal que la quasi-impossibilité de traduire en anglais par exemple et de trouver dans d'autres langues l'équivalent de l'adjectif français « solidaire » pour qualifier l'« économie » ou la « finance ». Les Anglo-Saxons traduisent souvent l'expression « économie solidaire » par *social economy*, de même que finance solidaire l'est par *social finance*. Cette difficulté, née notamment de l'absence en anglais de cet adjectif³, explique peut-être pourquoi le *Palgrave Dictionary*, sans nul doute le plus célèbre des dictionnaires contemporains pour la plupart des économistes pratiquant l'anglais, reprend dans son édition contemporaine⁴ à son entrée *Solidarity* un article de son édition de 1910 rédigé il y a un siècle par Charles Gide, un économiste coopérativiste protestant français. Les économistes contemporains, et en particulier anglophones, qui ont très largement contribué à entièrement ré écrire cette nouvelle édition, n'auraient-ils donc aucun élément nouveau pour définir la solidarité ? Cette interrogation est incontournable pour tout chercheur travaillant dans des sociétés aux principes actifs de hiérarchie, au sens de Louis Dumont, autrement dit dans lesquelles a peu de sens l'hypothèse d'une réciprocité des droits des contractants, que l'on trouve sous jacente par exemple dans la définition de la solidarité par Emile Littré⁵.

La difficulté pour saisir, dans une catégorie commune, tant un champ d'activités nouvelles qu'une façon largement inédite de lier ce que l'on désigne communément comme l'économique et le social, comme le marché et l'intervention publique ou comme le public et le privé, illustre la spécificité de ce champ et de ces pratiques dans la culture politique française *res publicaine* de la fraternité et de l'égalité des citoyens libres ou libérés.

Dans un certain nombre de langues, le terme « solidaire » n'a pas d'équivalent ; il est confondu avec « social » et, par conséquent, les nouvelles activités et théories en faisant l'analyse entrent dans le champ traditionnel d'études des coopératives, mutuelles et associations. Les catégories anglo-saxonnes du *non profitable*, du *bénévolat* ou du *tiers secteur* n'ont rien d'universel. Si l'on consulte les législations et juridictions de certains pays, on rencontre en ce domaine des éléments d'approches différentes, puisque souvent ce qui, en France et dans les pays ayant adopté ce cadre légal, correspond aux activités dites d'associations sans but lucratif entre dans la catégorie générale des « sociétés », certaines étant à but lucratif et d'autres ne l'étant pas ; mais prime l'idée commune de société. C'était d'ailleurs le cas en France au milieu du XIXe siècle, avant l'institution

² Cette contribution au débat sur l'économie solidaire reprend quelques-uns des éléments de la conclusion de J.-M. Servet, *Banquières et banquiers aux pieds nus, Mirages et espoirs de la microfinance*, ouvrage à paraître chez Odile Jacob.

³ Le substantif *solidarity* renvoie généralement à : unanimity, unity, agreement, accord, consensus, concurrence, singleness of purpose, community of interest, mutual support, cooperation, cohesion ou team spirit selon The New Oxford Thesaurus of English, Oxford University Press, 2000, p. 901. Les traductions de l'adjectif solidaire par joint and several, ou interdependent sont beaucoup trop éloignées du sens français pour être acceptées comme un équivalent pertinent.

⁴ Ed. 1987, volume IV, p. 421.

⁵ « Engagement par lequel des personnes s'obligent les unes pour les autres et chacune pour tous », Article Solidarité, Dictionnaire de la langue française, réédition Paris, Hachette, 1970, volume 7, p. 239. L'origine du terme est juridique et c'est ce sens qui est partagé par le français et l'anglais.

de lois nouvelles sur les sociétés anonymes par actions et leur essor ; le mot association était polysémique allant de l'entreprise profitable à des formes dites utopiques du socialisme. Illustrons les limites d'une approche réglementaire de la définition d'institutions qui seraient solidaires. N'est-il pas fortement contestable de qualifier de solidaire une association, prétendue légalement sans but lucratif, constituée par un petit groupe d'amis qui s'associent et créent un golf salariant des domestiques avec le soutien d'aides publiques à l'emploi et détruisant l'environnement des générations futures par pompage de la nappe phréatique, afin de maintenir des pelouses toujours vertes à leur seul usage privé ; cette association présente pourtant la forme juridique française définissant généralement l'économie sociale et le tiers secteur. Ces abus, que l'on peut constater tous les jours en observant les pratiques de la production de biens et services par certaines organisations de l'économie réputée sociale, vaut tout autant en matière de production et de diffusion de services financiers. La crise d'une partie des institutions de microcrédit en Bolivie au tournant du millénaire illustre très largement l'erreur d'oublier l'accompagnement social qui contribue à la dynamique née de la microfinance. Des organisations non gouvernementales, faisant la promotion du micro-crédit, peuvent par ailleurs indirectement développer le travail des enfants, la pollution, le non-respect des normes de sécurité, une surexploitation des travailleurs par un accroissement considérable des temps de travail, etc., ceci pouvant être observé non seulement dans les pays dits en développement ou en transition, mais également dans les pays dits développés.

Qu'entendons-nous par économie solidaire et quel peut être l'apport d'une démarcation par rapport à l'économie sociale traditionnelle pour éclairer l'essor de la microfinance depuis les années 1980? Dans les pays dits développés, le terme « économie solidaire »⁶ recouvre un ensemble *a priori* assez disparate d'activités qui sont alors souvent apparues comme une résistance ou une innovation face à la montée du chômage, de la pauvreté et de l'exclusion, à laquelle ni la redistribution et la production administrée, ni la concurrence des entreprises n'ont paru capables d'apporter des réponses à la hauteur de l'ampleur du phénomène et de son expansion. Le refus de la soumission aux contraintes du productivisme et de l'individualisme⁷ en est aussi le terreau. Ainsi, à côté des coopératives et des mutuelles qui constituent avec les associations l'économie sociale, s'est développée une multitude d'activités et de services nouveaux, qu'il paraît pertinent de distinguer de cette économie sociale traditionnelle pour les comprendre pleinement et saisir les évolutions en cours des politiques publiques.

Les services financiers pour la création d'activités et de micro-entreprises et l'accompagnement des créateurs à destination de populations en situation d'exclusion ou de marginalisation n'en sont qu'une petite partie. Ce sont aussi par exemple les services collectifs de proximité tels qu'en France les régies de quartiers, les crèches parentales, les systèmes ou cercles d'échange local, réseaux d'échange réciproque de savoir (ailleurs en Amérique les monnaies parallèles et en Italie les banques du temps), mais aussi des services à la personne destinés principalement aux personnes âgées et aux handicapés. On doit y inclure aussi certaines activités ayant pour finalité la protection de l'environnement et la production d'énergies alternatives, ou des productions culturelles autonomes (arts plastiques ou arts de la scène). Entrent également dans ce champ des activités de production (à travers le recyclage d'équipements ménagers ou d'ordinateurs, l'agriculture biologique et dans le cadre des nouveaux jardins coopératifs familiaux ou des jardins collectifs d'insertion ainsi que certaines formes collectives d'auto production en matière de logement et des activités de normalisation et de labélisation de biens ou services (dans le cadre du commerce équitable ou celui de l'éthique des prêts et des placements financiers), ainsi que des actions de coopération avec le Sud pour un développement durable ou soutenable ou de partage des bénéfices dans certaines entreprises. Certaines institutions financières solidaires se donnent pour priorité de

⁶ Parmi les nombreux travaux publiés retenons ici une des premières synthèses, celle de Jean-Louis Lavelle, *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, deuxième édition 2000, 351 p. ouvrage qui comporte notamment une extension au Chili et les contributions aux Rencontres de l'économie solidaire (Valenciennes 2001, Lyon 2002, Toulouse 2003, Paris 2004 et Marseille 2005).

⁷ Il est essentiel de distinguer deux formes d'individualisme. Le premier est la défense par chacun de ses propres intérêts. Le second est la défense des droits et intérêts d'autrui en tant que personne humaine et si chacun agit de la sorte, ses propres intérêts se trouvent par là même défendus.

financer des activités elles-mêmes solidaires (en France par exemple les CIGALES, clubs pour une gestion alternative et locale de l'épargne, ou la NEF, Nouvelle Economie Fraternelle, qui fixe des limites éthiques aux prêts qu'elle apporte).

On observe ainsi dans un espace public de proximité la libre association de personnes pour mener en commun des actions contribuant à générer emplois ou revenus (y compris en nature), autrement dit des activités ayant un contenu compris comme économique plus ou moins important, qui au-delà des productions et des échanges de biens et services renforcent la cohésion sociale par l'activation de liens de solidarité. La solidarité doit être comprise comme une interdépendance reconnue des personnes et des groupes, et c'est ce qui distingue la solidarité de la charité assimilée à une relation unilatérale impulsée par la pitié. Les solidarités en jeu peuvent impliquer :

- la solidarité entre les territoires et au sein de ceux-ci,
- le partage des risques et des richesses entre groupes sociaux,
- la solidarité entre les générations présentes,
- et la solidarité avec les générations futures dans la perspective d'un développement socialement durable et physiquement soutenable.

Ces différentes modalités de la solidarité, qui sont autant de reconnaissance et d'activation de l'interdépendance peuvent entrer en contradiction. . C'est le cas lorsque s'opposent des objectifs de défense de l'emploi dans des activités moralement contestées ou dont l'empreinte écologique est considérable. Faut-il privilégier en favorisant telle ou telle production les besoins immédiats de générations présentes ou bien les conditions de vie de générations futures ? Peut-on se satisfaire de l'accroissement nécessaire des revenus en oubliant que celui-ci est réalisé par l'emploi à temps plein d'enfants d'âge scolaire ? Les débats éthiques traduisent ces choix conflictuels, les contradictions et les compromis des formes d'intervention. On observe une spécialisation fonctionnelle des différentes organisations mettant en avant des principes solidaires ; chacune met en avant des dimensions particulières de la solidarité.

Engagements solidaires et hybridation des ressources

L'économie solidaire est aussi désignée comme économie plurielle et économie alternative. En effet, cette mobilisation autour de projets locaux est pour un certain nombre d'acteurs la conséquence d'un reflux des projets révolutionnaires de transformation sociale immédiatement à macro échelle et par le haut au profit d'actions localisées susceptibles d'apporter une transformation sociale par la base (qui peuvent trouver leurs racines en Europe dans les projets autogestionnaires de l'après 1968). Toutefois, réduire le développement de pratiques solidaires nouvelles à cette conjoncture et à la fonction d'insertion, grâce à des activités de production et d'échange, de populations marginalisées par « la crise », les aléas conjoncturels successifs ou les ajustements structurels, serait limiter considérablement tant son champ d'actions que la dynamique ainsi engagée. Si la solidarité est définie en terme de reconnaissance des interdépendances, on peut penser que celle-ci est indispensable en phase de montée considérable des inégalités. La solidarité devient une réponse vitale pour des sociétés mises en danger par les politiques néo-libérales.

Les promoteurs de ces activités « solidaires » mettent généralement en avant un certain nombre de caractères propres : des finalités sociales sont clairement revendiquées, une implication la plus forte possible des populations concernées, de même que des principes démocratiques de fonctionnement⁸.

Il est vrai que ce double aspect d'un engagement social et citoyen d'une part et d'une initiative productrice de services ou de biens d'autre part ne distingue pas cette nouvelle économie sociale de l'économie sociale traditionnelle, dans les origines tout du moins de cette dernière. La poursuite de l'efficacité économique a transformé nombre de ces initiatives anciennes en des clones d'entreprises à but lucratif dont elles voulaient initialement se distinguer et dont elles prétendent souvent encore

⁸ Voir le numéro 36 de la revue Hermès, mars 2004.

avec beaucoup de mal le faire. L'économie solidaire ne serait-elle donc qu'une nouvelle jeunesse donnée à l'économie sociale telle qu'elle a été construite depuis le XIXe siècle et dont nombre d'organisations se sont banalisées sous les contraintes de la concurrence et par oubli des objectifs initiaux de leurs créateurs ?

Remarquons, à la lecture de l'inventaire des activités pouvant relever de l'économie solidaire, que ce qui permet d'intégrer telle ou telle organisation dans cette nouvelle forme de l'économie sociale n'est pas l'objet de leur(s) activité(s), ni leur statut d'association, de mutuelle ou de coopérative. Ceci constitue une rupture par rapport à l'économie sociale traditionnelle car toutes les institutions structurées formellement selon des principes associatifs, mutuels ou coopératifs ne manifestent pas une organisation solidaire et à l'inverse certaines sociétés par actions, du fait leur mode effectif de fonctionnement et de leurs finalités atteintes, en sont partie intégrante. On constate en étudiant les avatars de la microfinance que l'engagement social de tel ou tel dispositif dépend moins de ses formes juridiques que de la volonté politique de ses promoteurs.

Par rapport à l'économie sociale traditionnelle qui tendait à se constituer en secteur distinct, une rupture essentielle réside dans l'hybridation affirmée des ressources. Ces ressources d'origine interne ou extérieure peuvent réunir :

- la contribution du bénévolat (au nom de valeurs partagées),
- la cotisation des membres (qui adhèrent aux associations),
- des subventions publiques, multilatérales, bilatérales, fédérales, nationales, régionales et locales,
- le soutien de fondations,
- et des recettes tirées de l'activité elle-même.

De ce fait, en reprenant les catégories générales de Karl Polanyi⁹, il est possible de noter que les activités relevant de l'économie solidaire articulent des principes relevant à la fois de la « réciprocité », de la « redistribution » et de la concurrence « marchande », et pour certaines d'entre elles des relations domestiques. Toutes les initiatives d'économie solidaire ne reçoivent pas directement des aides publiques. Toutefois, en dehors d'expériences impliquant un nombre très restreint de personnes et des moyens limités, la plupart de ces pratiques s'inscrivent dans des statuts dérogatoires au droit commun des entreprises lucratives, pour ce qui est de la fiscalité directe et indirecte et pour les prélèvements sociaux ; c'est le cas en microfinance pour ce qui est de certaines réglementations prudentielles des établissements financiers. Ce qui est déterminant ici n'est pas la pluralité des sources de financement publiques et privées, car les entreprises dites capitalistes ne sont pas les dernières à recevoir des subventions et à bénéficier d'emplois aidés ou protégés ; depuis des décennies des gouvernements locaux et nationaux suscitent la création d'associations pour contourner les règles des comptabilités publiques ou se donner quelques souplesses dans leur mode de fonctionnement. L'hybridation des ressources est en fait au-delà de l'apport de fonds celle des principes de fonctionnement ; une dynamique doit en émerger qui tend à dépasser les limites de chacun des modèles. Certaines activités de l'économie solidaire peuvent induire des prestations gratuites pour des usagers et l'on constate qu'elle est capable de produire des biens et services que les clients ou les bénéficiaires paieront non à un prix de marché, supposé unique pour tous, mais selon la capacité contributive de chacun ; la solidarité est ainsi activée par cette différenciation des personnes. A l'inverse, le fait de verser le même taux d'intérêt quel que soit le montant du dépôt ou de faire payer le même taux quel que soit le montant du prêt et les conditions de collecte des fonds ou de distribution du crédit, que l'on constate dans certains systèmes qui n'imputent pas des coûts effectifs, est aussi une forme de solidarité à travers cette péréquation des coûts entre les membres de l'organisation. C'est essentiellement sur la base des dynamiques créées par l'hybridation des

⁹ En ce sens voir les travaux en France de Jean-Louis Laville, Bernard Eme et du CRIDA et au Canada de Margie Mendels de l'Institut Karl Polanyi et de Benoit Levêque au Québec.

ressources et de péréquation des coûts que l'on peut adopter des critères adaptés permettant de qualifier telle ou telle institution comme relevant ou non du champ de la solidarité. Comme cette hybridation des ressources ne peut à elle seule être le critère distinctif, l'objectif de solidarité, maintenu au-delà des contraintes de pérennité et de viabilité et dans certains cas de rentabilité immédiate, est essentiel. Soumise à des contraintes fortes de reproduction ainsi qu'aux intérêts particuliers de ceux qui s'en font les promoteurs, la solidarité en matière de microfinance tient encore beaucoup du type idéal, plus souvent en projet qu'atteint, voire impossible à atteindre sans compromis. Toutefois, il s'agit d'un modèle essentiel (donc d'un projet au sens propre du terme) pour qui veut comprendre les transformations en cours et les orienter vers de bonnes directions.

Ces solidarités ne se substituent pas à l'action étatique, qui relève de logiques de protection. Elles s'articulent à l'Etat en intégrant par la production et les échanges le social et le culturel. Elles ne remplacent pas l'action publique par la philanthropie privée ou l'assistance du XIXe siècle, car elles ne sont pas déterminées par la pitié et la protection subordinatrice ; elles se fondent sur des démarches citoyennes qui privilégient l'engagement des acteurs et elles interrogent de façon totalement inédite les frontières habituelles que le savoir économique dominant trace entre « le marché » et « l'Etat ». En cela elles sont un défi théorique fort qui permet de dépasser cette coupure traditionnelle et simpliste du discours économique¹⁰. Les actions des organisations non gouvernementales et de la société civile dans les pays dits moins avancés et ceux dits en transition peuvent être analysées dans les mêmes termes que les solidarités du Nord et posent les mêmes défis théoriques pour comprendre cette articulation « Etat » / « marché » et les limites de cette opposition.

Local et global, des solidarités au-delà du clivage entre Nord et Sud

Les interventions de l'économie solidaire se caractérisent par un ancrage territorial¹¹ fort à caractère collectif répondant à un besoin ; ce qui contribue effectivement à un développement localisé¹² de façon directe (si l'on pense au micro financement par l'épargne de proximité ou à la fourniture de services de proximité dans le cadre des régies de quartier par exemple) ou indirecte (dans le cas du commerce équitable ou de placements éthiques ou de partage notamment). Toutefois, les principes de solidarité ne sont donc pas ceux de l'indépendance et de l'autonomie caractéristiques des politiques de développement endogène et autocentré. La solidarité active une subsidiarité de la base vers le haut. Ceci permet de dépasser les limites des dotations apparentes des territoires et d'engager une stratégie dynamique de création d'activités. Il est erroné de ne retenir que la dimension localisée et de ne pas saisir aussi l'échelle mondiale, les flux de techniques, de modes de gestion, de management, d'informations et de capitaux qui relient des instances diverses, ONG locales et internationales, fondations, groupes de pression, institutions et gouvernements locaux, nationaux, fédéraux, instituts de coopération bilatérale et multilatérale. Alors que le local et le global sont souvent pensés en opposition, l'analyse de la microfinance montre avec quelle intensité le local et le global sont le fruit d'une co-production et d'une dialectique permanente faite d'hybridation, de métissage et d'emprunts croisés. La microfinance mobilise des fonds par des mécanismes qui échappent à la logique du strict intérêt individuel, auquel certains penseurs assimilent le marché, et qui impliquent la solidarité à une échelle tant de proximités locales que de réseaux internationaux¹³. La montée même de préoccupations éthiques dans les pays dits développés est susceptible de lui apporter des ressources et des soutiens nouveaux. Les processus de globalisation ont rendu et rendent aujourd'hui possibles ces solidarités propices à l'apport de ressources additionnelles pour un essor des capacités des personnes à maîtriser, de façon en partie autonomes, leurs destins individuels et collectifs.

¹⁰ Nous avons développé cette approche notamment dans le cahier de l'IUED n°14, Brouillons pour l'avenir. Contributions au débat sur les alternatives, (sous la direction de Christian Comeliau), « Renoncer au mythe du marché pour penser des alternatives », Paris/Genève, PUF, 2003, pp. 61-74.

¹¹ Voir le numéro 296 de la Recma, Revue internationale de l'économie sociale, Economie sociale et territoires, mai 2005, 120 p.

¹² Selon une définition de Claude de Miras, directeur de recherche à l'IRD.

¹³ Voir l'exemple du Fonds de garantie de Genève.

L'application aux divers Suds du concept de solidarité illustre la nécessité de dépasser le clivage entre Nord et Sud et de penser les processus dits de développement, en particulier dans leurs dimensions de lutte contre la pauvreté et contre les inégalités, dans le cadre de théories générales du développement et de sa critique ; ces théories doivent permettre « de penser global et d'agir local », c'est-à-dire d'intégrer la diversité des cultures et des sociétés, diversité qui ne peut pas, et très certainement plus, être réduite à cette opposition pseudo géographique qui a perdu une grande part de ses fondements politiques de l'après seconde guerre mondiale. Parler de Nord et de Sud suppose en un certain sens d'accepter l'existence de frontières étanches entre un monde dit développé, le Nord, et un monde qui ne le serait pas ou qui serait en développement, le Sud, sans compter un espace en transition communément désigné comme Est. Or, le Nord est au Sud par la présence de nombreux experts, institutions et organisations et les hordes de touristes à la recherche de sensations exotiques. Le Sud est au Nord par les migrations de travailleurs et la vie au Nord de nombreuses communautés venues du Sud. Mais surtout, il paraît difficile aujourd'hui de classer les pays selon leur degré de « développement ». Ce serait valider les approches consuméristes et les accumulations maximales et profitables, autant de comportements qui nous paraissent très éloignées de celles des valeurs de la solidarité. Sauf à supposer, ce qui n'est pas notre approche, que les pratiques solidaires ne seraient qu'un moyen d'obtenir les mêmes « biens », mais dans des conditions éthiquement acceptables, permettant de les étiqueter comme tels. Selon le critère que l'on adopte en termes de supposées richesses produites et échangées évaluées par le produit intérieur brut, en terme de niveau d'éducation ou de santé, en terme de consommation d'énergies non renouvelables par tête d'habitant, en terme d'empreinte écologique, selon le degré d'urbanisation, selon l'intensité de l'ouverture au commerce international et aux flux de capitaux, etc., quelle mesure choisir pour ordonner les sociétés contemporaines du Sud au Nord ou inversement. Dans la plupart des indicateurs qui servent à hiérarchiser les Etats, remarquons qu'on est bien loin des degrés de solidarité qui pourraient permettre d'apprécier le progrès ou la régression des communautés humaines. Des visions anti-économistes et fondées sur la satisfaction de certains besoins humains donneraient des classements tout autres et peu de nations situées en tête des classements actuels pourraient continuer à faire figure de modèles pour les prétendus « attardés » de l'histoire humaine récente.

Si l'on admet l'existence d'un Nord et d'un Sud, sans les ordonner entre supérieurs et inférieurs, et que, du point de vue de la solidarité, on interroge les allers et retours entre ces espaces, divers échanges peuvent être observés.

Le premier type d'échanges tient aux acteurs. Un grand nombre des acteurs solidaires au Nord, et tout particulièrement ceux de la microfinance, quand on les interroge sur leur parcours et les expériences qui les ont marquées, révèlent leur forte implication, passée ou encore présente, au Sud. Il y a de leur part, lors de leur retour forcé ou volontaire au Nord, une volonté de faire ailleurs quelque chose. La leçon, vécue comme un don reçu du Sud, est celle d'un engagement de vie pour la plupart d'entre eux. Il y a donc, même si cela n'est pas explicite, fécondation des expériences du Nord par ces expériences au Sud et du Sud. Si l'on observe ces transferts interculturels, il est à noter que le sens de la relation est ici plus du Sud vers Nord que l'inverse, en particulier dans la découverte de formes concrètes de solidarité.

Le deuxième type d'échanges, qui peut aussi expliquer le sens dominant de la relation, est l'antériorité historique forte des expériences du ou au Sud en matière de nouvelle économie sociale. L'intensité, je suis tenté de dire la brutalité, des politiques dites d'ajustement structurel dans les pays dits en développement d'une part et les carences tout aussi insupportables des Etats en matière de politique sociale, d'éducation, de santé, etc., d'autre part, tant du fait d'une insuffisante volonté de lutter contre les inégalités que de manque de moyens, ont favorisé et justifié une intervention forte d'organisations de la société civile en ces domaines. Le Sud a expérimenté avant le Nord de façon très large ce que l'on peut appeler :

- les principes de subsidiarité de l'action publique par les organisations de la société civile et les mouvements associatifs,

- et l'hybridation des ressources publiques et privées pour des actions ayant un sens et venant appuyer des initiatives locales, les susciter et même créer de toutes pièces des sous-traitants des actions gouvernementales. Rappelons que les sources de financement en microfinance sont pour 85% publiques et pour 15% privées.

Le troisième type d'échanges et de transfert tient à la normalisation des politiques menées. Alors que dans le cas des transferts d'expériences relevées précédemment le sens Sud Nord domine, dans ce cas, la relation s'inverse, du Nord vers le Sud. Les organisations internationales et les coopérations bilatérales, de façon directe ou indirecte par le biais des grandes ONG et fondations du Nord, ont normalisé les interventions au Sud à travers leur soutien aux ONG et associations de terrain. Les opérateurs de base ont normalisé leurs interventions pour répondre à cette demande, qui leur donne les moyens de vivre en tant qu'acteurs opérateurs de terrain (nul ne doit méconnaître le poids des ressources du monde associatif, quelles qu'en soient les formes diverses et complémentaires, procurées directement ou indirectement par des ressources publiques).

Pour ce qui est de l'analyse et de la production conceptuelle dans le domaine de la solidarité, il serait difficile d'imaginer qu'il y ait des concepts pour le Nord et des concepts pour le Sud, et d'autres encore pour les pays dits en transition, sauf à renoncer à tout principe d'intelligibilité scientifique. De nombreux concepts forgés au Sud par l'anthropologie de terrain ont ainsi été transférés pour comprendre des comportements de populations du Nord, de même que certains concepts nés de l'analyse économique, la notion de capital, de réseaux etc., sont validés dans l'analyse du Sud. Ceci est plus général que l'économie solidaire et *a fortiori* que la finance solidaire. Toutefois, à l'heure qu'il est, de nombreux exercices académiques plaquent sur le Sud des outils théoriques fortement marqués d'ethnocentrisme, en toute bonne foi, et leur inadéquation apporte plus de questions que de réponses ; elle oblige à mettre en cause certaines certitudes. Depuis plus de deux siècles, les sociétés occidentales ont par exemple été pensées en dehors de conceptions hiérarchiques, au sens de l'anthropologue indianiste Louis Dumont. Les luttes politiques ont très largement éradiqué cette idéologie en tant que représentation de la société, même si en fait ces principes organisateurs n'ont pas totalement disparu et réapparaissent souvent de façon subreptice dans les mécanismes de distinction sociale et d'autorité. Les explications permettant de comprendre le fonctionnement des sociétés, comme dans les autres domaines du savoir, ne sont que des hypothèses à validité plus ou moins restreinte et pour un temps plus ou moins long.

Il est possible de remarquer que certains rêves sur la « bonne économie » du Sud qui serait essentiellement dominée par le don et une générosité supposée naturelle, ont permis de lire autrement nos propres comportements, supposés tout aussi et inversement artificiellement intéressés. Les approches en termes de cloisonnements monétaires, autrement dit la non fongibilité de la monnaie, trouvent au Nord des applications nouvelles. Dans l'autre sens, certaines analyses, de la gestion du risque se trouvent validées dans l'observation de la gestion quotidienne par des populations en situation de pauvreté et de forte précarité au Sud¹⁴. Il y a bien ici des allers-retours remarquables et des innovations efficaces pour mieux comprendre les comportements. La prise en compte par l'économie solidaire des acteurs, comme participants aux transformations de leur société et non les subissant, doit plus que d'autres champs du savoir contribuer à cette fécondation mutuelle des hypothèses et des expériences.

La microfinance, comme nouvelle forme d'action publique

La microfinance qui ne se limite pas comme on le croit souvent au micro crédit mais comprend des services d'épargne, d'assurance, de transferts et de garantie des prêts à destination de populations en marge des banques est capable de mobiliser des fonds par des mécanismes qui échappent à la logique du strict intérêt individuel auquel certains penseurs assimilent le « marché », et qui impliquent la solidarité à une échelle tant de la proximité locale et que de réseaux internationaux. La montée même de préoccupations éthiques au Nord est susceptible de lui apporter

¹⁴ Isabelle Guérin, Femmes et économie solidaire, Paris, La Découverte, 2000.

des soutiens nouveaux. Ce sont les processus de financiarisation¹⁵ et de globalisation, qui ont rendu et rendent aujourd'hui possibles ces solidarités propices à l'apport de ressources additionnelles pour un développement des capacités des personnes à maîtriser, de façons en partie autonomes, leurs destins individuels et collectifs.

La complexité et l'ambivalence des organisations de l'économie solidaire sont à l'origine d'incompréhensions diverses, tant dans les pays dits développés que dans les pays dits émergents ou ceux dits moins avancés. Certains accusent ces organisations de concurrencer de façon déloyale les entreprises privées alors que d'autres mettent l'accent sur les risques de démantèlement du "service public" à qui incomberait le rôle de répondre aux besoins satisfaits par ces activités. En fait, ces critiques sont peu fondées. Les effets pervers, lorsqu'on les constate, sont marginaux, car il est faux de confondre l'économie solidaire avec l'économie souterraine : l'économie solidaire ne se cache pas, mais elle revendique au contraire une existence publique ; elle ne peut fonctionner, en grande partie, que par un soutien public. Bien peu d'organisations de microfinance pourraient à ce jour être financièrement totalement indépendantes (c'est-à-dire en tenant compte des prêts qui leur sont consentis à taux préférentiels comme forme partielle de don et en intégrant dans leurs coûts réels l'assistance technique et des formations dont elles bénéficient) et ce pourcentage d'organisations financièrement autonomes est d'autant moins élevé que leurs services parviennent à des populations réellement pauvres et exclues, sauf à faire subir à celles-ci des taux d'intérêt usuraires.

Dans les pays dits en développement, les carences de l'intervention publique sont si fortes en matière de production de services collectifs non rentables pour les entreprises à but lucratif, que ces initiatives collectives sont en général favorablement accueillies et soutenues aujourd'hui par les pouvoirs publics locaux, nationaux et fédéraux, et bien évidemment dans le cadre des coopérations bi-latérales et multilatérale, avec dans la plupart des pays une ampleur sans doute encore inégalée au Nord. On peut observer de très nombreuses actions en matière de soins et de protection sanitaire, d'éducation, d'accueil de handicapés, d'orphelins ou de réfugiés, de fourniture d'eau, de constructions de latrines, de ramassage d'ordures transformées en compost, etc., qui peuvent être comprises comme des formes d'économie solidaire activant les mêmes ressorts des intérêts personnels et collectifs, privés et publics. La microfinance n'a pas d'originalité en ce domaine et certaines de ses formes sont, parmi de nombreuses autres initiatives, un élément constitutif de cette nouvelle forme de l'économie sociale. On peut s'étonner qu'il paraisse tout à fait normal que ces organisations reçoivent des subventions publiques dans les pays dits développés alors que des dispositifs analogues devraient très rapidement sous peine de disparaître atteindre un niveau de pérennité financière voire de rentabilité parmi les populations par ailleurs supposées comme étant les plus misérables des pays les plus démunies de la planète.

Toutefois, par rapport à ce nouveau mode de production de biens et services, réuni sous l'appellation économie solidaire, la microfinance occupe une position particulière, qui justifie l'attention qui lui est portée. Plus que d'autres éléments constitutifs de cet ensemble, elle est mondialisée, au sens où des modèles analogues se rencontrent dans les régions les plus diverses du globe. Si comparée à certaines autres initiatives d'économie solidaire l'innovation peut d'une forme à l'autre apparaître moins forte, le nombre de ses systèmes de financement et leur dispersion sont tels aujourd'hui que globalement ceux-ci peuvent constituer un champ d'expériences pour l'économie solidaire sans nul doute à ce jour inégalé à une telle échelle de diffusion dans aucun autre domaine. Ceci fait aussi que l'hybridation des ressources et ce mixage atteignent des degrés très variables, qui peuvent lui donner des formes allant de l'autonomie populaire à des dispositifs administrés.

Au-delà de ce cadre général, penser la microfinance à travers ses dispositifs et ses réseaux locaux comme un processus de constitution de la nouvelle économie sociale permet aussi de l'inscrire pour partie dans la continuité historique des mutuelles et des coopératives (et une fraction de la microfinance se déroule explicitement dans ce cadre là) et de s'appuyer sur cet héritage tant

¹⁵ Pour une définition de la financiarisation, voir le chapitre premier de *Banquières et banquiers aux pieds nus*, Mirages et espoirs de la microfinance.

d'un point de vue intellectuel que matériel tout en connaissant les limites et les tensions entre mouvements aux sensibilités idéologiques différentes. Le contenu de l'économie sociale dans son ensemble a changé du fait des articulations que cette nouvelle économie sociale dite économie solidaire établit avec les institutions publiques. On assiste en fait à la mise en place de formes de subsidiarité de l'action collective publique qui, selon les cas, vient en appui à des initiatives locales ou en favorisant l'émergence ou en soutenant sa croissance.

Cette inscription de la microfinance dans l'économie solidaire en formation permet en particulier de dépasser l'idéologie du prix coûtant de ses services. A l'exception d'ultra néo-libéraux, personne n'a jamais prétendu qu'en toutes circonstances tous les services de santé, d'éducation ou de communication devaient être financés à leur coût intégral par chacun de leurs utilisateurs. Pourquoi devrait-il en être différemment de l'accès aux services financiers ? Cela est possible à partir du moment où la part prise en charge par la collectivité à un niveau local, national ou à travers des dispositifs de coopération multilatéraux ou bilatéraux participe d'une politique dite de développement et que cette contribution contribue au bien être non seulement des bénéficiaires mais de l'ensemble des membres de la société. Les mêmes arguments qui sont introduits pour justifier des interventions et contributions publiques en matière de santé ou d'éducation, considérés comme des droits fondamentaux, pourraient eux aussi être donnés en matière financière, tels que l'incapacité constatée du privé de satisfaire pleinement ces besoins. Ajoutons que la distinction entre les biens marchands et les biens publics à partir de la possibilité technique d'exclure ou non des consommateurs, en l'appliquant aussi à la santé et à l'éducation, paraît particulièrement fallacieuse : elle tend à faire de la rencontre supposée libre des offres et des demandes le mode normal d'affectation des ressources, sans s'interroger comme nous l'avons souligné en analysant la construction historique de cette économie dite de marché. Rappelons quelques éléments de la conclusion de ce chapitre 9. On devrait se passer du marché uniquement lorsque l'individualisation du paiement n'est pas physiquement possible. Autrement dit, le « marché » devrait être la règle, et l'intervention publique serait une exception. Les services financiers sont, comme l'éducation et la santé, des consommations dont l'utilité collective apportée par leur consommation est supérieure à la somme des utilités individuelles. Il existe par conséquent un gain collectif à l'absence d'exclusion pour certaines fractions de la population et dans certains d'une tarification selon la capacité de payer. Ce gain collectif justifie les interventions publiques dans le domaine et la contribution à verser par la collectivité afin que chacun-e dispose d'un accès réel à certains services ; la définition des services minimum en la matière dépend des modes de vie et de financiarisation des sociétés. Aujourd'hui le dogme initial d'une viabilité de la microfinance par la facturation intégrale des coûts de ses prestations à ses utilisateurs, qui seraient des populations « pauvres » et extrêmement « pauvres », est, hormis dans quelques rares pays, largement sur la voie de l'échec et donc, par nécessité, à plus ou moins brève échéance de l'abandon. Cet objectif n'est atteint que dans des conditions exceptionnelles qu'il convient d'étudier avec précaution pour définir des conditions et des limites à leur reproductibilité. Aussi, de nouveaux objectifs peuvent être donnés aux organisations de microfinance par les autorités publiques, qui de plus en plus agissent non directement mais par subsidiarité et devront alors comme pour tout service apporté aux collectivités humaines qu'elles représentent, tant en mesurer et en comparer les performances, les impacts et les effets qu'en couvrir directement ou indirectement le coût. Comme la microfinance s'est développée à grande échelle dans des pays du Sud dont les gouvernements connaissaient des carences considérables, souvent renforcées par les politiques dites d'ajustement structurel, nombre des observateurs sont convaincus que ces nouvelles politiques publiques étaient caractérisées par un désengagement généralisé et irréversible de l'Etat, et donc ces analystes ont été incapables de comprendre le nouveau visage de l'Etat qui « ne fait pas », mais qui « fait faire ». Ses potentialités et ses limites sont particulièrement mal appréhendées.

La microfinance illustre une certaine continuité et aussi une rupture par rapport à l'économie associative, mutualiste et coopérative ancienne. Elle ne peut pas être un « contre l'Etat ». Elle exprime même, à l'inverse de ce que certains de ces promoteurs néo-libéraux ont prétendu, un retour nécessaire de l'Etat, mais d'un autre Etat, agissant de façon décentralisée et par subsidiarité.

Ses dispositifs, ses programmes et ses organisations réunissent, pour le meilleur et parfois pour le pire, l'*Etat*, le *marché* et la *société*. Toutefois, si l'économie solidaire est une nouvelle forme d'action collective et d'intervention publique, alors il est essentiel d'un point de vue intellectuel de produire et de diffuser les concepts adéquats à la compréhension de leurs multiples formes et de leur émergence ; tout comme, d'un point de vue pratique, il est urgent de poser les questions de gouvernance qu'elle suscite et de mesurer non seulement certains effets positifs et d'autres négatifs mais plus généralement les impacts de ces dispositifs et des subventions accordées. Ces nouvelles politiques publiques et formes d'intervention collective impliquent une transparence des informations. Ceci est loin d'être le cas. Un grand nombre d'organisations non gouvernementales se drapent dans la dignité de la bonne volonté et de l'action charitable pour refuser la diffusion d'informations permettant d'apprécier les impacts réels de leurs actions et les coûts effectifs de celles-ci et l'on peut alors mettre sans complaisance en doute la solidarité dont elles se réclament... parfois avec profit.

Toutefois, en distinguant le *bon grain* de l'*ivraie*, l'économie solidaire en général et la microfinance en particulier recèlent des potentialités considérables pour inverser les priorités actuelles des politiques publiques centrées à tout niveau de décision sur l'éradication de la pauvreté par des interventions économiques ; autrement dit la microfinance peut rompre avec le néolibéralisme et contribuer à faire de la lutte contre les inégalités sociales, les discriminations et les exclusions un élément central premier. Tant par la sensibilité de leurs acteurs que par les capacités réelles de ces dispositifs et organisations, ses initiatives sont plus que d'autres à même aux échelles locales et globales de placer la lutte contre les inégalités, les discriminations, les processus de marginalisation et les exclusions au premier plan.